

Le trésor de Châlain-d'Uzore (Loire)

Michel Feugère

▶ To cite this version:

Michel Feugère. Le trésor de Châlain-d'Uzore (Loire). Cahiers Archéologiques de la Loire, 1984, 4-5, pp.35-70. halshs-00352785

HAL Id: halshs-00352785 https://shs.hal.science/halshs-00352785

Submitted on 13 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le trésor de Chalain-d'Uzore (Loire)

Michel FEUGERE*

1 - DECOUVERTE ET ACQUISITION

Sur la bordure occidentale de la plaine du Forez, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Feurs, la commune de Chalain-d'Uzore vit sortir de son sol, à la fin du siècle dernier, l'une des découvertes archéologiques les plus spectaculaires de la région. Les circonstances de la trouvaille furent relatées dans une note de MM. Thevenet et Brassart publiée dans le Bulletin de la Diana de 1889 (1):

«Une ancienne connaissance de la Diana, M. Charles, propriétaire à la Pierre Murée, commune de Chalain, auteur de découvertes de substructions et objets antiques dont M. Thevenet nous a entretenu en 1887 (2), était occupé, au commencement de 1889, à débarrasser un champ qu'il possède, à 300 mètres environ en soir de ses précédentes fouilles, de fondations fort solides qui entravaient la culture. Le 4 mars 1889, il était arrivé à détruire tout ce qui le gênait, lorsqu'il rencontra, en dehors et à un angle des substructions démolies, une cachette creusée dans le terrain et recouverte par une tuile à rebord entière, mesurant 0,55 m de long sur 0,32m au petit bout et 0,36 m à l'autre».

M. Charles retira de cette cachette le trésor dont Thevenet et Brassart donnent l'inventaire, sans que l'on sache comment les objets étaient disposés les uns par rapport aux autres. La seule précision concerne les monnaies: le vase de bronze «ayant la forme d'un entonnoir renversé» (ici nº 52) contenait les 395 monnaies d'argent; les 1080 monnaies de bronze avaient été, en revanche, «enfouies à même le terrain».

Grâce aux indications fournies par la publication de 1889, il est possible de localiser avec précision le lieu de la découverte, dans l'angle d'une parcelle située à environ 600 m au nord du village actuel de Chalain-d'Uzore (3) (fig. 1, n° 1).

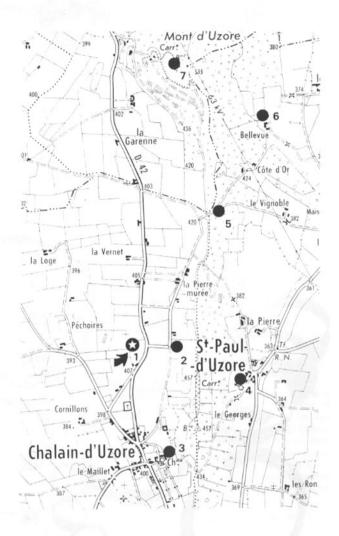


Fig. 1 : Localisation du site sur la carte I.G.N. au 1:25000°, et environnement archéologique.

1, trésor; 2, fanum; 3, remploi de marbres dans un mur; 4 et 6, vestiges de constructions d'époque romaine; 5, sarcophage (sans doute médiéval); 7, vestiges pré et protohistoriques.

^{* -} Attaché de Recherche au C.N.R.S., Centre Camille Jullian, Université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman 13621 Aix-en-Provence.

Je remercie tous ceux qui ont facilité la réalisation de ce travail, et en premier lieu le Président de la Diana qui m'a autorisé à étudier le trèsor à Montbrison; le Centre Camille Jullian a permis à deux de ses photographes, P. Foliot et G. Réveillac, d'effectuer sur place une mission photographique : cette publication leur est redevable de la qualité de son illustration. Je dois également beaucoup à tous les collègues qui à des degrés divers, m'ont aidé dans cette étude : M. Vaginay, H. Guiraud et S. Tassinari notamment. L'étude statistique des poids des cuillères a bénéficié de l'aide efficace de M. Py.

^{1 -} Découverte d'un trésor antique à Chalain d'Isoure, dans Bull. Diana V, 2-3 (avril-octobre 1889), p. 77-81 (aucune illustration).

^{2 -} E. Thevenet, Découvertes au pied du Mont d'Isoure, dans Bull. Diana IV, 1887-1888, p. 205-211 (avec plan restitué)

^{3 -} Carte IGN au $1/25000^{\circ}$, Montbrison 1-2; coordonnées Lambert: x = 735,010; y = 76,950



Fig. 2 : Trésor de Chalain-d'Uzore, vaisselle de bronze.



Fig. 3 : Trésor de Chalain-d'Uzore, cuillères en argent et bijouterie.

L'environnement archéologique est particulièrement dense, puisqu'un fanum, situé à 300 m à l'est (fig. 1. nº 2), a été fouillé au siècle dernier. On observe également des remplois de marbre, ainsi que des vestiges de constructions romaines en plusieurs endroits sur les communes de Chalain et Saint-Paul-d'Uzore, qui ont également connu une occupation pré et protohistorique (4) (fig. 1, n° 3 à 6). On ignore néanmoins la nature exacte du bâtiment à l'angle duquel fut découvert le trésor ; il s'agissait probablement d'une maison, peut-être une villa. Comme on le verra plus loin, ce dépôt est typique d'un «trésor domestique», accumulation des richesses d'un particulier, et non ensemble votif, par exemple. Il faut donc se garder de mettre cette découverte en relation avec le sanctuaire voisin. Le type même de la cachette, à l'extérieur d'un angle de bâtiment, protégée par une tuile, est également très typique des cachettes hâtives aménagées par les particuliers au cours des périodes troublées. C'est le choix d'un homme qui sait que la construction en question risque d'être détruite, et que dans ce cas l'angle externe du bâtiment fera un point de repère assez facile à retrouver, tout en étant moins profondément enfoui sous les décombres que l'angle interne de la même pièce.

En 1890, le trésor «acquis en entier par M. Philippe Testenoire-Lafayette», était revendu «à un prix exceptionnellement avantageux» à la Société de la Diana (5). La note publiée à cette occasion dans le bulletin de 1890 précise bien que la transaction concerne «toute la vaisselle de bronze, les bijoux, et une suite de monnaies». A l'exception de ces dernières qui, de toute évidence, ont fait l'objet d'une sélection (et sont d'ailleurs aujourd'hui perdues), tout le trésor décrit l'année précédente a dû entrer dans les collections de la Diana; nous verrons dans l'inventaire ci-dessous qu'une bonne partie des objets acquis en 1890 ne se retrouve plus aujourd'hui à Montbrison.

2 - CATALOGUE

Les objets de Chalain actuellement identifiés dans les collections de la Diana, à Montbrison, sont au nombre de 54, soit 30 bijoux d'or et d'argent, 10 cuillères en argent, et 14 vases en bronze (fig. 2 et 3). Ce rapide inventaire fait apparaître plusieurs différences notables par rapport aux listes publiées lors de la découverte et de l'acquisition du trésor par la Diana, en 1890. Depuis cette date, les 395 «monnaies d'argent à bas titre ou billon» ont totalement disparu, à moins qu'elles ne soient mélangées à d'autres dans le médaillier de la Diana. Manquent en outre : 4 bagues, 2 cuillères en argent, et 8 vases en bronze. Nous verrons plus loin ce que l'on peut savoir, d'après les descriptions anciennes, de ces objets disparus.

Dans le catalogue ci-dessous, on trouvera successivement la description des bijoux, des cuillères et des vases ; le numéro d'ordre dans le texte correspond à celui de l'objet dans les illustrations.

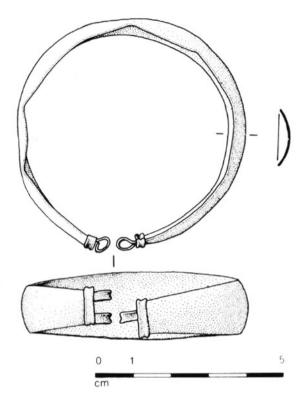


Fig. 4: Bracelet en or nº 1.

2-1 - LA BIJOUTERIE:

Elle comprend 9 bracelets, 2 colliers, 17 bagues et 3 anneaux d'argent.

nº 1 - Bracelet en or (fig. 4); Inv. 890.10.16; poids 42,4 grammes.

Il est formé d'une feuille d'or épaisse de 0,7 mm, cintrée et galbée de manière à former une légère courbure à l'extérieur, ce qui améliore la rigidité tout en donnant l'illusion d'un volume plus important. La fermeture s'effectuait à l'aide d'une clavette (disparue) que l'on glissait dans les 3 boucles s'imbriquant l'une dans l'autre aux extrémités du bracelet. Ces boucles, consistant en un simple ruban creusé d'une gorge médiane, sont soudées sur la face interne du bracelet ; un petit galon obtenu à partir du même ruban masque la jonction entre le corps du bracelet et le système de fermeture.

 $n^{\circ}\,2$ et 3 - Paire de bracelets en argent (fig. 5) ; Inv. 890.10.19 et 890.10.20 ; poids 27,5 et 27,3 grammes.

Ces deux bracelets, identiques, ont été fabriqués à partir d'une bande plate, large de 14 à 16 mm et épaisse en moyenne de 1 mm. Des traces de martelage sont bien visibles à l'intérieur du premier bracelet, alors que l'extérieur a été soigneusement poli. Pour la fermeture, l'une des extrémités était échancrée pour former un crochet venant s'engager dans un tube, ménagé de l'autre côté en enroulant le jonc sur la moitié de sa largeur.

^{4 -} Rens. M. Vaginay ; fanum : E. Thevenet, loc. cit. note 2 ; voir aussi M. Feugère, Découvertes d'époque romaine au Mont d'Uzore, dans Bull. liaison Dir. Ant. Hist. Rhône-Alpes VII, 1978, p. 51-53, 2 pl.

Pour les vestiges pré et protohistoriques du Mont d'Uzore, voir les Informations Archéologiques de Galilia-Préhistoire VIII, 1965, p. 115 s., et J.-C., A. Béfort et J.P. Grand, Traces d'occupation préhistorique et protohistorique au Mont d'Uzore (Loire), dans RACF 12, 1973, p. 37-4; J.-P. Grand, Deux fibules découvertes au Mont d'Uzore, dans Bull. Gr. Rech. Arch. de la Loire 1975, p. 13-17.

Arcn. de la Loire 1975, p. 13-17.Note du Bull. Diana V, oct.-déc. 1890, p. 317.

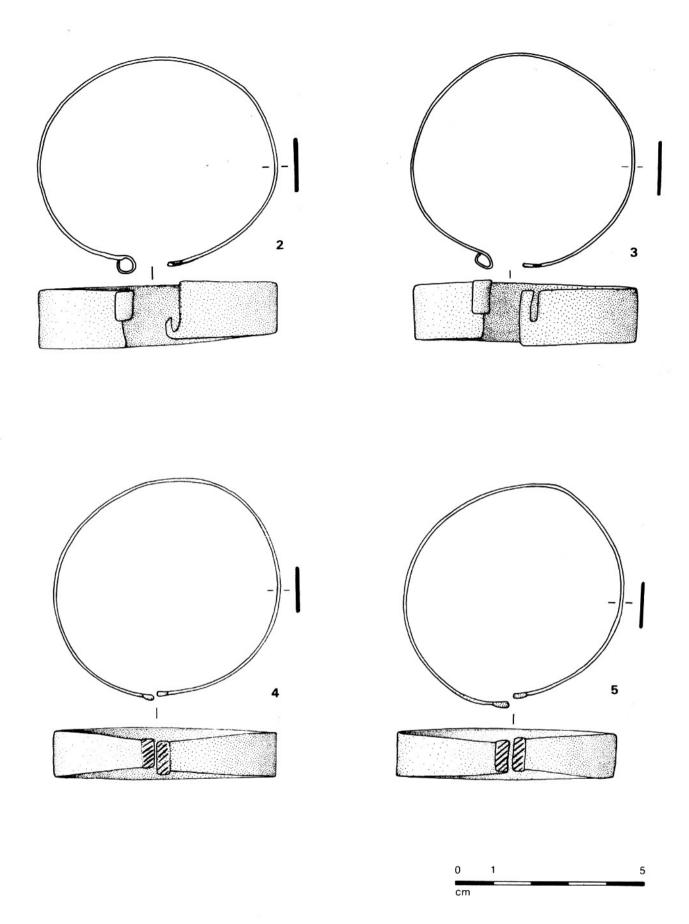


Fig. 5 : Paires de bracelets en argent nº 2/3 et 4/5.

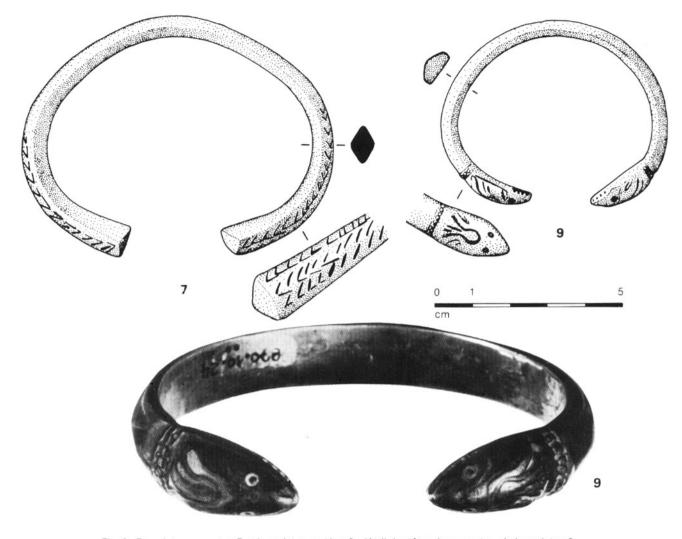


Fig. 6 : Bracelet en argent nº 7 et bracelet argenté nº 9; détail des têtes de serpent sur le bracelet nº 9.

 $n^{\rm o}\,4$ et 5 - Paire de bracelets en argent (fig. 5) ; Inv. 890.10.17 et 890.10.18 ; poids 23,2 et 21,4 grammes.

Très semblables aux précédents, ces deux bracelets ouverts, obtenus à partir d'un simple ruban, larges de 14 mm au maximum, sont dépourvus de tout système de fermeture. Les extrémités comportent simplement un petit motif rectangulaire, ménagé dans la masse, et décoré d'incisions obliques.

nº 6 et 7 - Paire de bracelets en argent (fig. 6); Inv. 890-10-21 et 890-10-22; poids 83 et 80,1 grammes. Bracelets ouverts, de section losangique épaissie vers les extrémités. Celles-ci sont presque rectilignes, car l'artisan, ayant coulé l'objet à plat, a éprouvé plus de difficulté à les mettre en forme que le reste du jonc. Elles sont de plus décorées, d'une façon assez maladroite, d'incisions obliques obtenues par percussion, à l'aide d'un instrument tranchant.

 n° 8 et 9 - Paire de bracelets (fig. 6); inv. 890.10.23 et 890.10.24; poids 46,8 et 47,05 grammes.

A première vue, ces deux bracelets ouverts semblent en argent, mais on constate à l'intérieur du jonc la présence d'oxyde de cuivre trahissant l'existence d'un noyau de bronze. Un examen attentif révèle d'ailleurs, le long de la face interne du jonc, les lignes de suture d'un placage d'argent «à la feuille». Ce procédé a permis d'obtenir des bijoux d'aspect très satisfaisant, le placage (qui doit être ici de bonne épaisseur) ayant bien adhéré sur le noyau. Les deux extrémités figurent des têtes de serpents affrontées, séparées du jonc lisse par une ligne de perles. Ces motifs semblent avoir été obtenus par estampages (bien visibles pour les yeux et les perles) pratiqués directement sur le placage d'argent (fig. 6).



Fig. 7: Collier en or nº 10.

nº 10 - Collier en or incomplet (fig. 7); L. act. 418 mm; inv. 890.10.41; poids act. 8 grammes.

C'est une chainette composée, dans son état actuel, de 18 disques plats en tôle, décorés d'un motif central ajouré en forme d'étoile à quatre branches, reliés entre eux par 18 fils d'or recourbés à chaque extrémité pour former une boucle. Il est possible que les intervalles entre ces boucles aient été destinés à supporter des perles, alternant avec les disques (cf. infra). L'une des extrémités de la chainette a conservé la moitié du fermoir, constitué d'un fil plus épais, recourbé en crosse et sur lequel est soudée une feuille d'or triangulaire. Sur certains maillons, la technique de fabrication des fils d'or, obtenus par torsion de petits rubans découpés dans une feuille martelée, est bien visible (cf. infra).

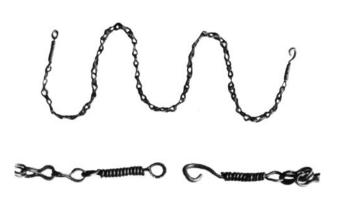


Fig. 8: Collier en or nº 11.

 n° 11 - Collier d'enfant, en or (fig. 8); L. 307 mm; inv. 890.10.42; poids 6,4 grammes.

Chainette ininterrompue formée de doubles maillons en forme de 8, tous soudés. Les fermoirs ont été obtenus très simplement à l'aide d'un fil semblable, l'un recourbé en crochet, l'autre muni d'un anneau rubanné. Du fait de son faible diamètre, ce collier ne peut guère convenir qu'à un enfant.

 \mathbf{n}^{o} 12 - Anneau en argent (fig. 9); inv. 890.10.01; poids 1,3 gramme.

Simple anneau filiforme, de section ronde. Le diamètre interne (17 mm) et la présence même de cet objet dans le trésor confirment qu'il s'agit bien là d'une bague.

 n° 13 - Bague serpentiforme en argent (fig. 9); inv. 890.10.02; poids 3,55 grammes.

Anneau ouvert dont une extrémité, ovalisée et séparée du «corps» par une légère dépression, figure sommairement une tête de serpent; quelques incisions obliques peuvent évoquer des écailles couvrant le départ du corps. Diam. interne 18 mm.

 n° 14 et 15 - Paire d'anneaux octogonaux en argent (fig. 9); inv. 890.10.05 et 890.10.06; poids 2,5 et 1,75 grammes.

Ces deux anneaux identiques, n'était-ce la minceur du second (cf. son poids) comportent à l'extérieur 8 facettes émoussées, l'intérieur restant parfaitement circulaire. Diam. interne 18 mm

nº 16 et 17 - Paire de bagues en argent (fig. 9); inv. 890.10.07 et 890.10.08; poids 2,3 et (act.) 1,35 grammes.

La partie inférieure de ces anneaux est classiquement arrondie, tandis que deux arêtes rectilignes conduisent à un petit chaton plat de 5 à 7 mm de longueur. La première bague a conservé la petite perle biconique en or, de 2,4 x 2 mm, qui devait être également soudée sur la deuxième. Diam. internes 17/15 et 16 mm.

nº 18 et 19 - Paire de bagues en argent (fig. 9); inv. 890.10.09 et 890.10.10; poids 2,35 et 2,4 grammes.

Anneaux fermés constitués d'une bande dont la largeur passe de 2 et 3 mm à 6 et 8 mm. Sur la première, une surface plane à l'emplacement de la largeur maximale indique probablement l'existence d'un chaton soudé, aujourd'hui disparu. Diam. internes 18/16 et 19/18 mm.

nº 20 - Bague en argent (fig. 9); inv. 890.10.03; poids 9,35 grammes.

Très semblable aux deux précédents, cet anneau atteint cependant une largeur de 14 mm, et on devine là encore, bien qu'il ne subsiste aucune trace de soudure, l'emplacement d'un cabochon qui devait être soudé (cf. le n° suivant). Diam. interne 18/15 mm.

 n° 21 - Bague en or, avec intaille (fig. 9); inv. 890.10.37; poids 6.2 grammes.

Comme ci-dessus, l'anneau est un simple ruban (diam. interne 16/15,5 mm) passant d'une largeur de 4 à 12 mm, sur lequel a été soudé un cabochon haut de 3,5 mm, maintenant en place une intaille ovale à bords biseautés, en pâte de verre imitant le nicolo. Elle représente (fig. 10 et 11) un volatile peu identifiable, penché en avant (trait pour le sol); quelques incisions indiquent le plumage. L'oiseau est en train de manger une grappe de raisin posée devant lui, et figurée de façon assez sommaire.

nº 22 et 23 - Paire de bagues en argent, avec intailles (fig. 9); inv. 890.10.39 et 890.10.40; poids 13.04 et 9,6 grammes.

Visiblement formées de deux parties, anneau et cabochon, ces deux bagues se rattachent au même type, bien que l'anneau de la seconde soit plus décoré. A profil anguleux, un peu comme la paire de bagues 16/17, elles comportent un jonc aplati formant, en bas, un segment de cercle, puis deux éléments rectilignes et foliacés soutenant un chaton plat, sur lequel est soudé le cabochon. Bien que le travail de retouche et de polissage ait visiblement cherché à faire disparaître la suture entre ces deux éléments, un examen attentif permet de la retrouver sur les deux bagues. Diam. internes 22/19 et 18/15 mm.

La bague nº 22 porte une intaille ovale (fig. 10 et 11), en nicolo, à bords biseautés, et visible sur 14 x 11 mm; le sujet se détache en sombre sur le fond bleu clair. Il s'agit d'Eros figuré sous la forme d'un adolescent debout, nu, accoudé à g. sur une colonnette; en appui sur la jambe dr., il croise les jambes et tourne la tête à dr. Une couronne pend dans sa main dr., légèrement portée en avant. Deux petites ailes émergent de derrière ses épaules, et on distingue sa coiffure courte bordée de boucles. Le modelé du corps, assez sommaire, est cependant bien détaillé; trait pour le sol.

L'intaille de la bague 23 (fig. 10 et 11) est une cornaline à bords biseautés, visible sur 14 x 12 mm; elle a souffert de quelques éclats, mais le sujet proprement dit est pratiquement intact: Mercure nu, assis de trois-quarts à g., sur une colonnette moulu-rée, est accompagné de divers attributs. De sa main g., il présente un grand caducée posé sur son épaule; une chlamyde pend au niveau du coude. La main dr. tend une bourse. Devant le dieu et à ses pieds, légèrement en retrait, un coq à g.; trait pour le sol.

 n° 24 - Bague en or, à intaille (fig. 9); inv. 890.10.35; poids 12.5 grammes.

Elle est semblable aux deux précédentes, n'était-ce le matériau et deux encoches dans le motif foliacé encadrant le cabochon. Diam. interne 17/14 mm.

L'intaille bombée, en sardonyx brune et blanche (fig. 10 et 11), est visible sur 13 x 10 mm. Elle figure, en un excellent style au puissant modelé, un hippocampe à dr., accompagné d'un trident

 n° 25 - Bague en or, à intaille (fig. 9); inv. 890.10.36; poids 12,4 grammes.

Elle est de même type que les numéros 22 à 24 mais le décor incisé est ici plus abondant, courant sur tout le jonc, et complété par quatre petites volutes encadrant le cabochon. Comme les bagues 22 et 23, il est possible que les numéros 24 et 25 soient en fait constitués de deux parties soudées (mais aucune ligne de suture n'est visible). Diam. interne 19/17 mm.

L'intaille en nicolo (blanchâtre sur brun translucide) (fig. 10 et 11), est ovale et plate, à bords biseautés. La gravure est excellente, tant pour le dessin que pour le modelé, et figure Bonus Eventus à dr., nu, debout, apportant des rameaux; une chlamyde pend à son épaule. A ses pieds, objet mal identifié; trait pour le sol.

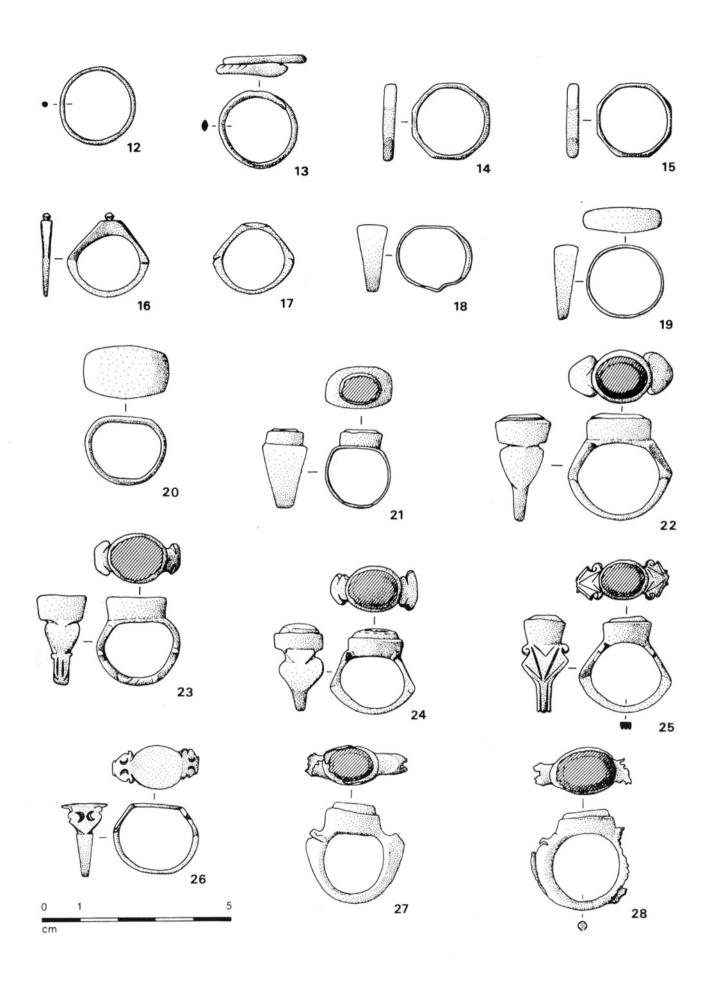


Fig. 9 : Bagues en argent nº 12 à 20, 22 et 23, 26 à 28 ; bagues en or nº 21, 24 et 25 ; pour les intailles, remplacées ici par des hachures, cf. fig. 10.



Fig. 10 : Vue des intailles sur les bagues n° 21 à 25, 27 et 28.

 $\mathbf{n}^{\mathrm{o}}\,\mathbf{26}$ - Bague en argent (fig. 9) ; inv. 890.10.04 ; poids act. 3,9 grammes.

Cette bague assez proche de la précédente par le décor des

écussons et des petites volutes, était construite selon la même technique que les bagues 22 et 23: la surface plane recevait un cabochon soudé, contenant probablement une intaille, et qui a aujourd'hui disparu. Diam. interne 20/17 mm.



Fig. 11: Empreintes des intailles.

nº 27 et 28 - Paire de bagues en argent, avec intailles (fig. 9); inv. 890.10.11 et 890.10.12; poids act. 8,2 et 6,5 grammes.

Ces deux bagues présentent la particularité d'être creuses; on note sur les deux exemplaires des déchirures de la fragile feuille d'argent qui laissent entrevoir à l'intérieur une matière blanche croûteuse, analogue à du plâtre; diam. interne 16/15 et 18 mm.

L'intaille de la bague n° 27 (fig. 10 et 11) a été remise en place récemment; on peut donc en donner les dimensions exactes: 12,5 x 10 x 3 mm. C'est une pâte de verre imitant le nicolo, à bords biseautés, et dont le relief est assez peu net. On reconnait cependant Diane chasseresse marchant à dr., accompagnée d'un chien. La déesse, vêtue d'une courte tunique, a suspendu le gibier qu'elle ramène (lapin ou lièvre) à un bâton posé sur son épaule dr.; il semble qu'elle tienne son arc dans la main g.; trait pour le sol.

La bague nº 28 est un peu plus dégradée, et son intaille, légèrement plus allongée que la précédente (fig. 10 et 11), peut être mesurée de la même manière: 13 x 10,3 x 2,5 mm; c'est également une pâte de verre imitant le nicolo, à bords biseautés. Le sujet, qui semble apparenté au précédent, est de lecture difficile: un personnage vêtu de la même courte tunique, marche à g., tenant un objet devant lui, un bâton ou un arc posé sur l'épaule. Peut-on reconnaître Diane partant à la chasse ? On aurait alors deux scènes d'un même cycle mythologique, et ces deux intailles assez médiocres auraient alors été fabriquées en même temps, avec leurs bagues respectives, pour être portées ensemble par la même personne.

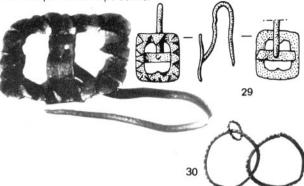


Fig. 12 : Boucle d'oreille en or n° 29 et anneaux en argent n° 30.

 \mbox{n}° 29 - Boucle d'oreille en or (fig. 12) ; inv. 890.10.43 ; poids 1,25 gramme ; L. 21 mm.

Elle se compose très simplement d'un cadre plat de 12 x 13 mm, décoré d'impressions triangulaires en ligne brisée. Ce cadre est fixé, au moyen d'un petit ruban soudé au revers, au crochet de suspension constitué par un simple fil recourbé. Le fait que l'orfèvre n'ait pas hésité à placer le ruban en plein milieu du cadre indique sans aucun doute que celui-ci devait recevoir une perle ou un cabochon, aujourd'hui disparu (cf. infra l'étude typologique).

nº 30 - Anneaux d'argent imbriqués les uns dans les autres (fig. 12); inv. 890.10.15; poids 3,6 grammes.

Deux des anneaux fermés de cet ensemble ont un diamètre proche de 25 mm, le troisième mesure environ 8 mm. Ils sont décorés sur la tranche d'incisions latérales alternées dégageant une ligne brisée.

2-2 - LA VAISSELLE

Le lot conservé comprend actuellement 10 cuillères en argent (contre 12 à l'origine) et 14 vases en bronze (contre 22 à l'origine).

2-2-1 Les cuillères en argent (cochlearia)

nº 31 - Cochlear à cuilleron rond (fig. 14); inv. 890.10.26; poids 14,4 grammes; L. 129 mm.

Le cuilleron circulaire, décoré à l'intérieur d'un cercle incisé d'environ 17 mm de diamètre, est sensiblement usé à l'opposé du manche. On note au départ de celui-ci 3 incisions transversales, et au revers du cuilleron, un alpha très net.

n° 32 - Cochlear de même type (fig. 14); inv. 890.10.25; poids 16,3 grammes; L. 144 mm.

Très semblable à la précédente, cette cuillère montre une usure du cuilleron encore plus prononcée; le revers est tout entier occupé par une feuille d'acanthe, ciselée de telle manière que ses pointes touchent la circonférence du cuilleron (fig. 13).

nº 33 - Cochlear à cuilleron piriforme (fig. 14); inv. 890.10.30; poids 13,75 grammes; L. 159 mm.

Cet exemplaire se distingue des précédents par un axe du cuilleron (ici piriforme) rabaissé par rapport à celui du manche. La partie qui surplombe le cuilleron est aplatie de façon à former un motif triangulaire allongé (on y note des concrétions cuivreuses indiquant que cet objet était placé, dans le sol, au voisinage de bronze, sans doute l'un des vases ci-dessous).

 n° 34 - Cochlear de même type (fig. 14); inv. 890.10.33; poids 12.4 grammes; L. 163 mm.

Pratiquement identique à la précédente, cette cuillère ne s'en distingue que par deux incisions soulignant le motif triangulaire du côté du manche

nº 35 - Cochlear de même type (fig. 14); inv. 890.10.28; poids 12,2 grammes; L. 153 mm.

Le cuilleron, très usé, témoigne de l'usage prolongé de cette cuillère par un droitier (l'interruption du trait qui, comme dans le cas des n° 31 et 32, soulignait le contour interne du cuilleron, donne l'ampleur de cette usure) ; à l'intérieur, restes d'un graffite de lecture difficile (cf. infra): on reconnait à g. la lettre alpha, au centre sans doute une capitale (D, P ou R?), peut-être à dr. une autre lettre. Le départ du manche est aplati (cf. les numéros 33 et 34), et on note au revers deux incisions transversales; trois marques similaires ont été apposées un peu plus haut, sur le manche proprement dit.

 n° 36 - Cochlear de même type (fig. 15); inv. 890.10.29; poids 8,5 grammes; L. 137,5 mm.

Elle est très proche de la précédente, mais beaucoup moins usée (même trait soulignant l'intérieur du cuilleron). Le départ du manche est marqué ici par trois petites côtes, isolant une partie à section carrée, côté cuiller, du manche proprement dit, à section ronde. Sous la partie carrée, graffite poinçonné que l'on peut lire: MER, avec la graphie courante des deux barres verticales pour le E.

 n° 37 - Cochlear de même type (fig. 15); inv. 890.10.31; poids 25,55 grammes; L. 163 mm.

Cuilleron à nouveau très usé (interruption du trait intérieur); le manche, beaucoup plus élaboré, se compose ici de plusieurs segments galbés séparés par des moulures; à la différence des précédentes, cette cuillère ne possède pas le manche effilé qui caractérise, en principe, les cochlearia (cf infra). Vers le premier tiers du manche, quatre incisions transversales.

 n° 38 - Cochlear de même type (fig. 15); inv. 890.10.27; poids 12,4 grammes; L. 146 mm.

Le manche, formé de plusieurs segments comme précédemment (mais de section carrée), se termine ici par une tête de cygne dont le long bec effilé est aussi fonctionnel que décoratif. A l'intérieur du cuilleron, graffite à la pointe sèche PRI (...) (sans doute l'abréviation du nom d'un propriétaire de l'objet : voir infra).

 n° 39 - Cochlear de même type (fig. 15); inv. 890.10.32; poids 15,55 grammes; L. 147 mm.

Cuilleron moyennement usé, toujours par un droitier (même trait soulignant le contour interne du cuilleron que pour les numéros 31 et 32, 35 à 37). Le manche est ici de section hexagonale, et il est clair que les deux groupes de moulures sont destinés à faciliter l'utilisation de la cochlear dans les deux sens. L'extrémité effilée est d'ailleurs légèrement tordue. Sous le départ du manche, comme pour le n° 36, une marque a été profondément estampée, à l'aide d'un tranchant reporté 4 fois pour former la lettre M.

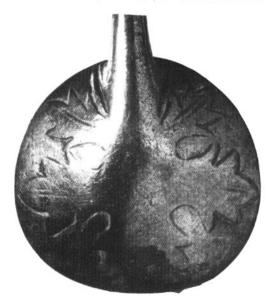


Fig. 13 : Décor ciselé au revers du cuilleron du Nº 32.

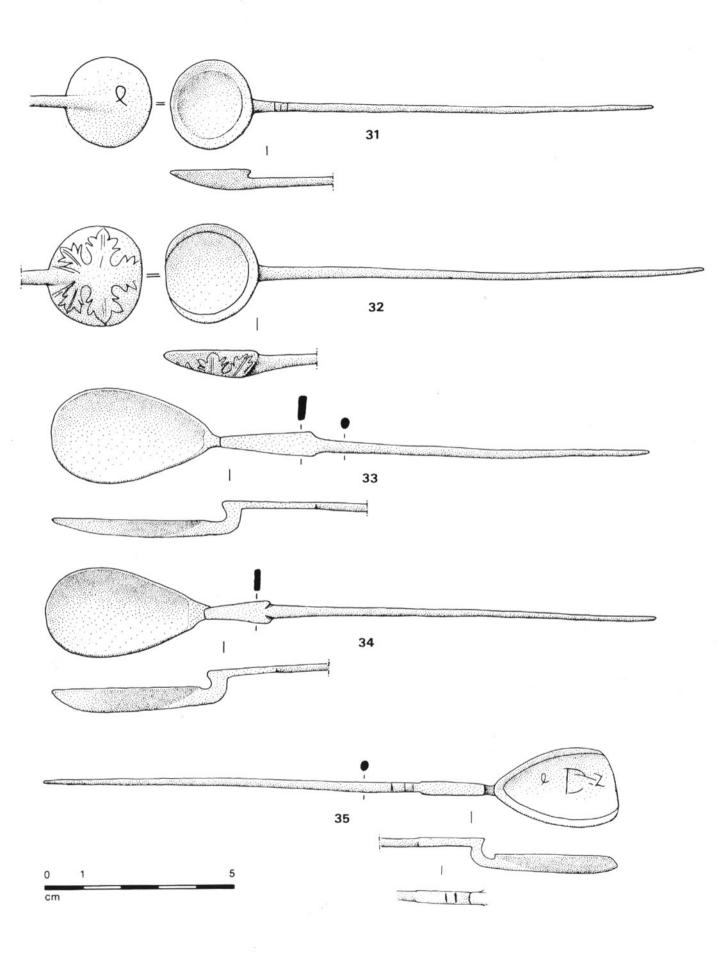


Fig. 14 : Cuillères en argent nº 30 à 35, avec relevé des graffites.

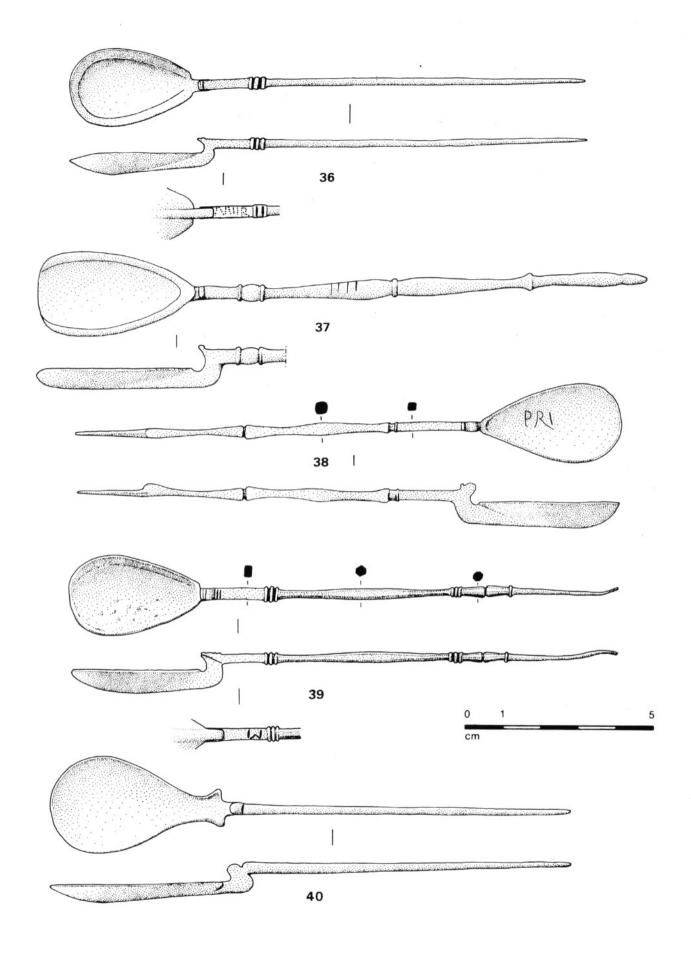


Fig. 15 : Cuillères en argent nº 36 à 40, avec relevé des graffites



Fig. 16: Casserole nº 41

 n° 40 - Cochlear à cuilleron en forme de bourse (fig. 15) inv. 890.10.34; poids 11,9 grammes; L. 139 mm.

L'unique exemplaire du trésor de Chalain pour cette variante ne se distingue par aucune particularité; le manche est filiforme et de section ronde, inorné.

2-2 - 2 Les vases en bronze

 $\mbox{\ensuremath{n^{\circ}}}$ 41 - Casserole (fig. 16); inv. 890.10.46; L. 210, haut. 41, diam. 111 mm.

Cette casserole aux flancs presque rectilignes est du type à manche court, terminé par un motif circulaire percé d'un trou rond; deux nervures soulignent les bords du manche qui porte en outre, vers l'extrémité percée, un décor en triangle formé de 7 cercles grossiers estampés. Le fond est légèrement cannelé, et on y observe encore la cupule de tournage, en net relief.

nº 42 - Casserole (fig. 17); inv. 890.10.48; L. 201,5, haut. 52, diam. 115 mm.

Très proche de la précédente, cette casserole ne s'en distingue guère que par le décor de son manche : 1 seul double cercle estampé près du motif circulaire. Les deux profondes incisions qui soulignent le dessin du manche se rejoignent presque dans la partie centrale.

nº 43 - Casserole du type Godäker (fig. 18); inv. 890.10.50; L. 344, haut. act. 66, diam. 195 mm.

Le manche est identique aux précédents, mais sans autre décor que les incisions latérales. Le fond manque; sous le bord épais, les flancs s'incurvent et s'ornent d'un bandeau délimité par deux rangées de perles sur un léger tore: la gravure représente, très stylisée, une alternance de feuilles de vigne et de grappes de raisin.

 \textbf{n}° 44 - Casserole (fig. 19); inv. 890.10.47; L. 205, haut. 47 mm.

Les parois sont fortement galbées, et le fond est plus profondément cannelé que dans les cas précédents. Le manche plat, terminé en queue d'aronde, est percé d'une ouverture trilobée.



Fig. 17: Casserole nº 42.

 \textbf{n}^o **45 - Casserole à manche orné** (fig. 20) ; inv. 890.10.53 ; L. 127, diam. 124 mm.

Casserole tronconique, coulée et finie au tour (cupules). Le manche, court, est décoré de reliefs plats repris au ciselet; il est en forme de queue d'aronde, et deux têtes de volatiles adossées en épousent le sommet. Viennent ensuite, sous un petit trou rond de suspension: un oiseau genre pigeon, un étui cylindrique à couvercle conique et fermé par un grand nœud (carquois?), une «flûte de Pan», un cratère à panse godronnée (dont les anses sont incisées), posé sur un autel à base et sommet moulurés. De derrière cet autel émergent deux volutes effleurant le bord de la casserole, et prolongées par deux têtes de volatiles au long bec.

 \textbf{n}° 46 - Casserole à manche orné (fig. 20) ; inv. 890.10.51 ; L. 210, haut. 38, diam. 116 mm.

Exemplaire très proche du précédent, au moins pour la forme et le type général. La décoration du manche est beaucoup plus simple : à la base, deux panthères marines affrontées, dont les queues ondulées cernent le bord du vase ; elles sont séparées par une coquille. Le corps du manche est lisse, ne portant près des bords que deux fines incisions qui en soulignent le contour. Le trou de suspension est trilobé. Au sommet du manche, à peu près rectiligne comme précédemment, deux motifs adossés qui dérivent clairement des têtes d'oiseaux ci-dessus, mais sans le bec.

 $n^{\rm o}$ 47 - Passoire (fig. 21); inv. 890.10.52; L. 254, haut. 42, diam. 110 mm

Très long manche en queue d'aronde, terminé par un trou de suspension triangulaire. Bassin hémisphérique sous une lèvre déversée, avec les trous d'écoulement dessinant, au fond, un motif rayonnant d'inspiration florale, et sur les flancs, une bande festonnée entre deux lignes parallèles.

nº 48 et 49 - Deux passoires (fig. 22); inv. 890.10.44 et 890.10.45; dim. de la plus grande, à l'extérieur: L. 421, haut. 93, diam. 192 mm; la plus petite (manche brisé): diam. 168 mm.

Ces deux ustensiles ont été enfouis l'un dans l'autre, et sont fixés ainsi par la corrosion. La fragilité de la tôle ne permet pas de les détacher, en dehors d'une restauration prise en charge par un laboratoire spécialisé. La forme de ces deux passoires est identique à celle de l'exemplaire précédent, mais le dessin formé par les trous d'écoulement est plus complexe. Sur la grande passoire, la mieux conservée, on observe au fond le même motif rayonnant que ci-dessus, et sur les flancs une frise complexe de grecques imbriquées se développant à partir de swastikas; la courbure entre les parois et le fond est occupée par une tresse. La passoire interne montre un motif plus simple de lignes ondulées.



Fig. 18: Casserole nº 43.

 n° 50 - Patère de bain (fig. 23); inv. 890.10.49; L. 261. haut. 50, diam. 140 mm.

Les flancs de cette patère coulée, reprise au tour (cupules), suivent une courbure régulière; la lèvre est épaissie et de section triangulaire, le fond profondément cannelé. Le manche est plat et se termine en queue d'aronde; au-dessus du trou de suspension formé de trois petites perforations disposées en triangle, on lit l'estampille NIGELLIOF (pour Nigellio fecit), dans un cartouche légèrement arqué de 15 x 3 mm.

 n° 51 - Seau ansé (fig. 24); inv. 890.10.54; haut. 135 (sans l'anse), diam. 180 mm.

Forme haute presque cylindrique, aux parois légèrement concaves, évasées vers le haut. Le fond n'est protégé que par une carène placée à la base des flancs. La lèvre déversée forme un large rebord, sous lequel sont soudées deux attaches de forme lancéolée; l'anse, en bronze, est recourbée en col de cygne à ses extrémités.

 \mbox{n}° 52 - Couvercle ? (fig. 25); inv. 890.10.55; haut. 138 mm, diam. col 56, base 145 mm.

Ustensile tronconique à flancs concaves, sans fond, terminé par un col étroit dont la lèvre forme un rebord largement déversé; la fonction de trois petits trous visibles sous le col reste obscure, de même d'ailleurs que celle de ce vase inhabituel. On peut y voir, sous toutes réserves, un couvercle destiné à s'adapter, par exemple, sur la situle ci-dessus.

n° 53 - Plat (fig. 26); inv. 890.10.56; diam. 253, haut. 33 mm. Plat coulé et repris au tour (cupules), ayant conservé à l'intérieur une bonne partie de son étamage. Il repose sur un simple pied annulaire, et comporte un large marli décoré de trois incisions concentriques, effectuées lors de la finition au tour.

nº 54 - Bol (fig. 26); inv. 890.10.57; Diam. 108, haut. 29 mm. Récipient coulé et fini au tour (cupules, traces de polissage), comme le numéro précédent dont il est très proche; l'intérieur est également étamé, et ces deux vases ont dû être fabriqués, puis utilisés en même temps.



Fig. 19: Casserole nº 44.



Fig. 20 : Casseroles no 45 et 46.

51



Fig. 21: Passoire nº 47.



Fig. 22: Passoires nos 48 et 49.



Fig. 23 : Patère nº 50.



Fig. 24 : Seau nº 51.



Fig. 25 : Couvercle (?) nº 52.

Fig. 26 : Assiette n° 53 et coupelle n° 54.

3 - ETUDE DU TRESOR

Il nous faut maintenant reprendre un à un les éléments de ce riche ensemble, afin d'en examiner les caractéristiques typologiques, stylistiques et chronologiques.

3 - 1 - LA BIJOUTERIE:

3-1-1 - Bracelets:

Les bracelets en or et en argent de Chalain représentent un ensemble inhabituel à l'intérieur de la documentation archéologique disponible. En effet, si le bracelet (armilla) (6) semble avoir été d'un usage très courant dans l'Antiquité, les matériaux précieux restent rares; la Gaule romaine a utilisé essentiellement, semble-t-il, des bracelets en bronze, tout en connaissant, plus exceptionnellement, le fer, le verre, le jais et le schiste, l'os également. Si l'argent représente une part non négligeable du corpus (tout en servant, assez souvent, à réaliser les mêmes formes qu'en bronze), l'or reste tout à fait exceptionnel. Il est d'ailleurs significatif que dans le trésor de Chalain, on rencontre 4 paires de bracelets en argent, mais un seul exemplaire en or.

Si le système de fermeture du bracelet n° 1 est classique dans le domaine de la bijouterie, je n'ai pu trouver aucun parallèle à la forme elle-même, d'ailleurs fort simple.

Les bracelets 2 et 3 sont également d'un dessin élémentaire -un simple ruban inorné- mais le mode de fermeture est plus caractéristique. Ce n'est en effet, semble-t-il, qu'à partir du IIIeme s. que les bracelets ouverts sont munis de deux extrémités formant, l'une un crochet, l'autre une boucle ou une échancrure permettant la fixation de la première. La solution adoptée ici, avec boucle et crochets pris dans la largeur du jonc, est assez originale; la fragilité du système a cependant amené le propriétaire du bracelet n° 2, après que le crochet se soit brisé, à pratiquer une échancrure plus profonde pour aménager sur la faible largeur restante un crochet plus petit. Il fallait alors tordre légèrement le bracelet pour en assurer la fermeture.

Très proches des précédents, les bracelets de la paire 4/5 ne possèdent aucun système de fermeture. Ce sont des modèles ouverts munis à leurs extrémités d'un petit motif rectangulaire transversal décoré d'incisions obliques. Notons là encore la très grande simplicité du dessin général, qui correspond à une technologie élémentaire, évitant tout problème de façonnage ou d'ornementation.

Le même archaïsme se retrouve dans la paire 6/7, dont la typologie évoque certaines productions de l'Age du Bronze... La technique de la fonte à plat précédant une mise en forme au maillet est également ancienne, et l'artisan a rencontré les mêmes difficultés que ses prédécesseurs protohistoriques pour recourber les extrémités épaissies de ces bracelets. Le décor, limité à la face externe des quarts extrêmes, est ici nettement fruste: les coups de poinçon formant les chevrons ne sont pas régulièrement disposés, et cèdent parfois la place à de simples incisions obliques (7).

La paire 8/9 utilise un motif serpentiforme très répandu dans l'orfèvrerie antique (cf. infra. à propos de la bague nº 13). Pour expliquer la présence de tels bracelets sur un grand nombre de documents figurés, il faut néanmoins tenir compte du fait que contrairement à d'autres, la forme du bracelet serpentiforme est immédiatement reconnaissable. même si la représentation est approximative. A l'époque romaine, les bracelets de ce type peuvent reproduire le corps entier du reptile ou se contenter, comme ici, de deux têtes affrontées (8). Plusieurs exemplaires ont été signalés en Gaule et dans les provinces limitrophes (9), sans que la morphologie de ces objets semble reproduire des schémas bien précis: les artisans ont, de toute évidence, interprété librement un thème décoratif connu et utilisé depuis longtemps par leurs prédécesseurs. L'intérêt de la paire de Chalain est d'ordre technique: les deux bracelets sont constitués, on l'a vu, d'un noyau de bronze soigneusement recouvert d'une feuille d'argent. Le procédé représente certainement un surcroit de travail important par rapport à la fonte de bracelets massifs, mais la perte de temps devait être compensée par un gain appréciable en poids d'argent. Dans la mesure où une technique de ce genre est inhabituelle dans l'orfèvrerie gallo-romaine, et où le travail de placage, à peine visible aujourd'hui, devait être indiscernable à l'époque, on peut s'interroger sur la signification réelle de cet artifice: correspond-il à la commande d'une personne particulièrement économe, ou à la fraude délibérée d'un artisan?

^{6 -} Cf. E. Saglio, article armilla dans C. Daremberg et E. Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, Paris 1877, tome 1, p. 435-438.

^{7 -} On connaît à la même époque, dans certaines régions, d'autres types de bracelets ouverts à extrémités massives : cf. par exemple K. Dietz et al., Regensburg zur Romerzeit, Regensburg 1977, p. 318, fig. 95 (bracelet du type de Wiggensbach, répandu en Rhètie dans la première moitié du III*** s.).

^{8 -} Les mêmes variantes se rencontrent avec les bagues : cf. H. Guiraud, loc. cit. note 12, infra.

^{9 -} Bracelet précoce de Fréjus; M. Feugère, Découvertes au quartier de Villeneuve, Fréjus (Var), dans Doc. Arch. Mérid. 4, 1981, p. 140 et fig. 6, nº 10; exemplaire signalé dans une sépulture sous régulae (du Illi^{me} s. ?) au Petit-Nauss (Var); F.O.R. III, nº 286; au Musée de Vienne, sans provenance; S. Boucher, Vienne, Bronzes antiques, Paris 1971, nº 110; en Gaule du Centre; I. Fauduet, Recherches sur la parure dans le Nord-Est de l'Aquitaine à l'époque romaine, Thèse de Illi^{eme} Cycle inédite, Université de Paris IV, 1978, p. 325 s.
En Bretagne; J.W. Brailsford, Guide to the Antiquities of Roman Britain, Londres 1972, fig. 6; S. Butcher in D.S. Neal, The Excavation of the Roman Villa in Gadebridge Park, Hemel Hempstead. Londres 1974, fig. 60, 158; voir également les riches collections du British Museum; F. Marshall, Catalogue of the Jewellery, Greek, Etruscan and Roman, in the Department of Antiquities, British Museum, Londres 1911, nº 2773 sqq.
En Suisse: M. Guisan, Bijoux romains d'Avenches, dans Bull. Assoc. Pro Aventico 1975, p. 19, 15.

En Italie, bracelets en or de Pompei et d'Herculanum: R. Siviero, *Gli Ori e le Ambre del Museo Nazionale di Napoli*, Florence 1954, nº 201 à 203, 206, 208 et 210; B. Pfeiler, *Rŏmischer Goldschmuck des ersten und zweiten Jahrhunderts n. Chr. nach datierten Funden*, Mayence 1970, pl. 4, 1 (*ibid*, bagues analogues); R. Higgins, *Greek and Roman Jewellery*, Londres 1961, pl. 62 A (cet auteur suggère, p. 181, que la forme n'a guère dépassé le 1″ s.; la remarque n'est valable, le cas échéant, que pour le modèle illustré : corps complet du serpent sur deux tours du jonc).

3-1-2 - Colliers :

A la différence de ce que l'on peut noter dans la catégorie des bracelets ou, à plus forte raison, dans celle des bagues, l'or est très fréquemment employé pour fabriquer des colliers à l'époque romaine. Il s'agit le plus souvent de chainettes pour lesquelles les fils d'or, obtenus par torsion d'un mince ruban, offrent de multiples possibilités ornementales. On peut distinguer les colliers qui tirent leur effet décoratif du travail de l'or lui-même, et ceux pour lesquels la chainette n'est que le support d'accessoires suspendus ou enfilés : modèle souvent mixte, sur lequel les perles ou pendants alternent généralement avec des éléments en or (ces deux types de colliers sont représentés à Chalain).

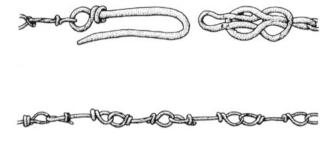


Fig. 27 : Collier en or de Lyon (fouilles du Verbe Incarné).

cm

Le grand collier nº 10 appartenait probablement à la deuxième catégorie; en effet, chaque maillon disposé entre les disques d'or est assez long pour avoir supporté un ornement aujourd'hui perdu; la grande simplicité de ces éléments intermédiaires est d'ailleurs significative. Toutes les perles ayant disparu, sans que la chainette soit brisée, on peut penser qu'elles consistaient en un matériau fragile, et non pas en pierres dures. Il est intéressant de comparer ce collier à une chainette des fouilles du Verbe Incarné, à Lyon, datée de la deuxième moitié du 1er s. (fig. 27) (10): elle était ornée de perles naturelles profondément oxydées, dont les rares exemplaires conservés tombèrent en poussière peu après la découverte. Peut-être le collier de Chalain s'ornait-il de perles analogues ? L'autre exemplaire du trésor, attribué à un enfant du fait de son faible diamètre, est constitué de doubles maillons en 8, selon une technique très classique dans l'orfèvrerie antique. Les fermoirs appartiennent également, dans l'un et l'autre cas, à des modèles courants, sans signification chronologique particulière (11).

3-1-3 - Bagues :

La typologie des bagues de Chalain est relativement variée, et très caractéristique sur le plan chronologique.

L'anneau serpentiforme nº 13 se rattache à toute une tradition de l'orfèvrerie antique, dont les origines remontent à l'art oriental du début du 1er millénaire avant notre ère (12). Sur les bagues serpentiformes du IIIeme s., on remarque souvent, comme ici, un apauvrissement du décor: l'artisan s'est contenté de quelques incisions obliques pour indiquer les écailles derrière la tête. Il n'est pas impossible que cet anneau ait eu pour son propriétaire une valeur prophylactique, le serpent jouant un rôle important dans la protection de l'individu et de son foyer à l'époque romaine. On note d'ailleurs au IIIeme s. une recrudescence des croyances superstitieuses ou magiques, et de nombreuses bagues utilisant le motif serpentiforme sont datées de cette période (13).

La tendance à dégager des facettes sur le pourtour de l'anneau, ou de part et d'autre du chaton, n'apparait guère avant le IIIeme s. Les anneaux polygonaux 14 et 15 appartiennent à un type attesté en or, en argent et en bronze, caractéristique des ensembles de cette époque (14). Le contour des anneaux 16 et 17 porte également la marque des productions de ce siècle (15), même si le décor d'une petite perle en or sur le chaton semble assez original.

Le type des anneaux 18 et 19 est celui d'un jonc plat, à largeur variable et sans décor ; le n° 20 présente une plage plus large que les précédents, et il est possible qu'il ait été destiné à recevoir un chaton soudé (voir plus bas n° 26). Des bagues de forme voisine se rencontrent assez rarement lisses, comme ici; elles reçoivent la plupart du temps un décor gravé (16).

Les bagues 21 à 25 fournissent quelques exemples de types très caractéristiques du IIIeme s.: le chaton souvent rapporté, enserrant la pierre, est la plupart du temps nettement distinct du jonc. De part et d'autre, deux segments rectilignes s'élargissent pour former des écussons, visibles en même temps que la pierre ; ils sont en géneral décorés de profondes incisions, et sur la bague n° 25, deux petites volutes accostent le cabochon. Sur le n° 26, toute la partie qui maintenait l'intaille a disparu, mais deux motifs en forme de croissants adossés, profondément excisés, contribuaient de la même manière à la mettre en valeur. Cette production

^{10 -} M. Feugère, Les fouilles du Verbe Incarné à Lyon: objets de parure et de toilette, dans Bull. Liaison Dir. Ant. Hist. Rhone-Alpes 8, 1978, p. 58 et pl. 3, 20.

^{11 -} Comparer, par exemple, le fermoir du collier nº 10 de Chalain avec celui d'un collier de Corinthe: F. Marshall, op. cit., pl. LXI, 2751

^{12 -} Sur cette production, voir H. Guiraud, un aspect de la bijouterie romaine: les bagues serpentiformes, dans Pallas XXII, 1975, p. 79-87.

^{13 -} H. Guiraud, ibid., figure les bagues en argent des trésors des Fins d'Annecy et de Cruseilles, ainsi que l'exemplaire de Baron (Musée d'Apt); elle mentionne également (note 8) six autres exemplaires datés du III^{rms} s.; voir aussi F. Henkel. Die römischen Fingerringe der Rheinlande, Berlin 1913, pl. I, II, XVII (n° 30 en argent, d'Avenches) et XXX; pl. LXXX, 12. Selon cet auteur (p. 231-234), on portait une bague serpentiforme pour se protéger contre la maladie et le mauvais sort.

^{14 -} F. Henkel, op. cit., p. 220 et pl. 1, 10 (Zalbach), 11 ("Hesse rhénane"), 12 (Cologne), 13 (Vechten), 14 (Trèves) et 15 (Mayence); variante, pl. LXXXX. 11 (trésor d'Annecy, mil. Illere) (métaux précieux); bronze, pl. XXVII. Cet auteur cite pour le IV** s. l'anneau de la tombe 127 de Chouy (Aisne), mais la largeur et l'inscription de cet objet le rattachent à une série bien distincte de la précédente: cf. H. W. Böhme, Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts. Munich 1974, p. 312 et pl. 116, 9 (tombe fin IV** ou début V***).

^{15 -} Comparer F. Henkel, op. cit., pl. LIII, nº 1377

^{16 -} Ibid., pl. LXXX, 14, ex. du trésor d'Annecy; de telles bagues recoivent souvent un décor gravé : ibid., nº 352-354, et 761-764.

possède un style bien particulier, que les nombreux trésors enfouis au III^{eme} s. illustrent à maintes reprises : l'ouvrage de F. Henkel sur les bagues de la Rhénanie en contient un grand nombre (17).

Quant aux bagues 27 et 28, leur technique particulière (assez répandue dans l'orfèvrerie des IIeme et IIIeme s.) vise, de toute évidence, à donner l'impression d'un bijou massif tout en économisant l'argent au maximum. Il est frappant de constater que ces deux bagues portent, non pas des pierres gravées, mais de simples imitations en pâte de verre, tout comme d'ailleurs la bague 21 dont la construction se distingue par sa grande simplicité. Les deux épaulements qui isolent le chaton de l'anneau constituent, là encore, des détails caractéristiques du IIIeme s. (18).

3-1-4 - Intailles :

Les 7 intailles conservées sur les bagues de Chalain forment un ensemble de grand intérêt. En effet, leur utilisation au IIIeme s. ne fait aucun doute, compte tenu de la morphologie des supports; la chronologie des pierres, telle que l'on peut du moins l'apprécier sur des critères stylistiques, montre cependant le recours à un certain nombre d'œuvres anciennes. Cette observation est toujours délicate lorsque des intailles isolées sont découvertes, par exemple lors d'une fouille d'habitat, dans des niveaux de 1 ou 2 siècles postérieurs à la gravure. lci, l'ensemble de la trouvaille est homogène et toutes les montures sont caractéristiques du IIIeme s.: on a donc bien réutilisé, à cette époque, et en les remettant au goût du jour, des pierres plus anciennes, peut-être conservées jusque là sur des bagues contemporaines des intailles. Mais examinons, cas par cas, ces œuvres de qualité d'ailleurs très inégale. L'intaille 21 (19) reproduit un oiseau dans une attitude fréquente dès la glyptique hellénistique (20); des oiseaux picorant, mangeant un fruit ou quoi que ce soit posé devant eux, sont assez souvent représentés sur les intailles romaines (21). Cette pâte de verre imitant le nicolo pourrait dater du IIIeme s.

L'Eros porteur d'une couronne représenté sur le nicolo 22, est en revanche assez peu fréquent dans le domaine de la glyptique romaine, où l'Amour apparaît sous des figures variées (22). L'Eros adolescent (de type pré-alexandrin), statique, que l'on trouve ici, est un peu moins fréquent que le type d'Amour bandant son arc, ou courant avec une torche. La forme des ailes, ici réduites, et le modelé de la gravure permettent d'attribuer cette intaille à la deuxième moitié du IIeme s. (ou début IIIeme ?).

L'intaille 23 figure un Mercure assis qui dérive d'un schéma abondamment diffusé dans l'Empire par la statuaire (23). Sur les intailles romaines, on retrouve très souvent le socle cylindrique, mouluré sur toute sa hauteur, qui sert de siège au dieu ; ce siège rustique remplace, sur un certain nombre de représentations, le rocher d'origine. Si la présence des différents attributs attestés ici n'est pas systématique (24), un groupe d'intailles assez proches les unes des autres atteste cependant l'existence d'un schéma bien caractérisé; style classique linéaire, en raison des traits assez nets sur le socle et la musculature; IIeme s. (?)

L'hippocampe de la sardonyx 23 est traité dans un style classique linéaire proche des œuvres que M.L. Vollenweider attribue à l'époque des Sévères. Bien qu'il se rencontre occasionnellement associé au capricorne (25), le trident est l'attribut classique du cheval marin, fréquemment représenté sur les intailles romaines (26).

^{17 -} F. Henkel, op. cit., notamment pl. XII, XXIII ou LXVIII (texte p. 266 sqq.).

^{18 -} Ibid., pl. XI, 217 ou 220.

^{19 -} Les intailles n'ayant pas fait l'objet d'une numérotation particulière, on les désigne par le numéro d'ordre de leur bague support. Je tiens à remercier ici H. Guiraud (Toulouse) qui m'a fait profiter, à plusieurs reprises, de précieuses indications dans l'étude des intailles.

^{20 -} P. Fossing, The Thorvaldsen Museum. Catalogue of the Antique Engraved Gems and Cameos, Copenhague 1929, 319; F. Imhoof-Blumer et O. Keller, Tier und Pflanzenbilder auf Münzen und Gemmen des klassischen Altertums, Leipzig 1889, pl. XXI, 1, 2.

^{21 -} P. Fossing, op. cit., 1466-1486, G.A. Richter, Metropolitan Museum of Art, New-York, Catalogue of Engraved Gems, Greek, Etruscan and Roman, Rome 1956, 523; Antike Gemmen in Deutsche Sammlungen (=:AGDS) II-1, Munich, 2045-2048; AGDS IV. Hanovre, pl. 174 s.; G. Sena Chiesa, Gemme del Museo Nazionale di Aquileia, Aquileia, Aquileia, Aquileia

^{22 -} AGDS I, Munich, pâtes de verre pl. 123 s.; AGDS IV, Hannover, pâte de verre 273 s.; à Cologne, coq devant une grappe de raisin: A. Krug, Antike Gemmen im Römich-Germanischen Museum Köln, dans Ber.RGK 61, 1980, pl. 74, 65, nicolo; autrefois au Musée de Berlin: A. Furtwängler, Königliche Museen zu Berlin, Beschreibung der geschnittene Steine, Berlin 1896, pl. 17, 1658-1662 (pâte de verre), pl. 25, 3060 et pl. 136, 3062 (cornaline), pl. 49, 6774 (nicolo); Aquilée: G. Sena Chiesa, op. cit., pl. XIV, 273 (pâte de verre).

^{23 -} G. Lippold, Kopien und Umbildungen griechischer Statuen, Munich 1923, p. 129; voir par exemple le Mercure assis sur un rocher (et non un socle, comme à Chalain) du Musée National de Naples: B. Maiuri, Museo Nazionale di Napoli, Novara 1957, p. 60; également une statuette de bronze du Landesmuseum de Saarbrucken: Cat. expo. Die Römer am Rhein, Cologne 1967, p. 330 s., H e, pl. 125; pour une discussion générale du type du Mercure assis et de son évolution, cf. G. Sena Chiesa, op. cit., p. 143.

^{24 -} G. Sena Chiesa, op. cit., pl. XI, 201-204; sur une intaille de Göttingen, un bouc remplace le coq (pâte de verre rouge datée du 1" s. ap. J.-C.): AGDS III, 171; cf. à Berlin, cornaline: A. Furtwangler, op. cit., pl. 24, 2734; au British Museum, pâte de verre: H.-B. Walters, Catalogue of the Engraved Gems and Cameos, Greek, Etruscan and Roman in the British Museum, Londres 1926, 2790-2792; à Bonn, nicolo: F. Henkel, op. cit., pl. 75, 100, et p. 60, nº 437.

^{25 -} Par exemple au Musée de Sofia: A. Dimitrova-Miltcheyeva, Intailles et carnées antiques du Musée Archéologique de Sofia, Sofia 1980, 225; ou à Aquilée: G. Sena Chiesa, op. cit., 1237.

^{26 -} Ibid., 1229; autres exemples avec ou sans cet attribut: P. Fossing, op. cit., 1556 s.; G.A. Richter, op. cit., 396; J.H. Middleton, The Lewis Collection of Gems and Rings in the Possession of Corpus Christi College, Cambridge, Cambridge 1892, 72; H.-B. Walters, op. cit., 2504; The Cheapside Hoard of Elizabethan and Jacobean Jewellery, Londres 1928, p. 18 et fig. 2, A14242; M. Henig, A Corpus of Roman Engraved Gemstones from British Sites, Oxford 1978, 659; R. Weiler, Intailles antiques découvertes au Grand-Duché de Luxembourg, dans Publ. Sect. Hist. Gd-Duché Lux. XCIV, 1980, 147-151; AGDS III (Braunschweig), 173; E. Zwierlein-Diehl, Die antiken Gemmen des Kunsthistorischen Museums in Wien, I, Munich 1973, 361-363; A. Dimitrova-Mitcheyeva, op. cit. 158; cf. aussi Applum VI, 1967, p. 214, 23-24.

Bonus Eventus, génie favorable, figure souvent sur les intailles (27). Le succès de ce schéma s'explique peut-être en partie par la notoriété d'une statue de culte, œuvre d'Euphranor, dont l'image est abondamment diffusée à l'époque impériale (28). L'excellent style du nicolo 25 permet de l'attribuer au 1^{er} s. de notre ère: il s'agirait donc de l'intaille la plus ancienne du lot.

Les deux pâtes de verre 27 et 29, on l'a vu, forment une paire très homogène, que ce soit sur le plan technique, stylistique ou thématique; ces intailles ont également été montées sur des bagues identiques. Dans les deux cas, la tunique courte et serrée à la ceinture rappelle celle portée par Diane, dont c'est le vêtement traditionnel à la chasse (29). La déesse n'est pas très fréquemment attestée en glyptique, encore qu'on la rencontre sous diverses formes, de l'Artemis d'Ephèse (30) à la Diane chasseresse accompagnée de gibiers (31). A l'exception d'une intaille de Cologne, aucun des parallèles disponibles ne rentre dans une production de série, et nos deux pâtes de verre formant, le début et la fin d'un épisode mythologique, constituent un ensemble original.

3-1-5 - Boucle d'oreille :

La présence d'une boucle d'oreille isolée dans le trésor peut paraitre assez curieuse; mais la découverte étant ancienne, rien ne permet de dire si le dépôt contenait ou non, à l'origine, la paire complète. Dans son état actuel, la boucle de Chalain frappe par son aspect relativement grossier; en fait, le système de fixation du crochet sur le cadre ne s'explique que si l'on restitue, au centre de l'objet, la présence d'une perle disparue qui masquait la bande transversale, tout en s'appuyant sur elle. Plusieurs

boucles de type analogue, trouvées à Lyon, à Xanten et à Bonn, montrent que les perles n'étaient fixées sur les boucles que par un simple fil noué au revers (32). Ce fragile système d'accrochage explique la disparition de la perle sur la boucle de Chalain.

3-2 - LES CUILLERES EN ARGENT

Toutes les cuillères de Chalain se classent dans la catégorie des *cochlearia*, si l'on adopte pour ce terme la définition de M. Martin: le *cochlear* se distingue de la *ligula* par son cuilleron plus petit, et surtout son manche terminé par une pointe effilée (33). On admet que le *cochlear* servait à manger des œufs (voir l'exemplaire d'Augst dans lequel on a retrouvé une coquille d'œuf...!), également des coquillages voire des pâtisseries (34), tandis que la *ligula*, mieux adaptée à prélever des liquides dans un vase ouvert, pouvait jouer le rôle de notre cuillère moderne. Tous les répertoires mettent en évidence la grande abondance des *cochlearia* par rapport au faible nombre de *ligulae* découverts dans les fouilles (35).

3 - 2 - 1 Typologie

Les cuillères en argent de l'époque romaine tardive ont depuis longtemps attiré l'attention des chercheurs, en particulier à cause de la décoration gravée ou des inscriptions qu'elles portent fréquemment (36). L'évolution morphologique de ces objets à partir du Haut-Empire, leur présence dans nombre de sépultures tardives du Nord de la Gaule et des provinces septentrionales, ont amené plusieurs archéologues à s'interroger sur la typologie et la signification chronologique des cuillères en argent (37).

- 27 Dans cette attitude de profil, les attributs sont assez divers. Cf. un nicolo dans P. Fossing. op. cit., pl. 19, 1684; pour la Grande-Bretagne, M. Henig, op. cit., 180 (?), 188-202, 740, 764, et App. 4, 21f, 42, 65, 110-115 (avec abondante bibliographie, type par type; les attributs sont très divers); nicolos encore à Berlin, A. Furtwängler, op. cit., pl. 59, 8187 sqc.; à Bonn, F. Henkel, op. cit., pl. 75, 135; à Cologne, A. Krug, Antike Gemmen..., foc. cit., 297 (nicolo) et 298 (pâte cf. nicolo) AGDS III (Braunschweig), 23, pl. 7, 51, nicolo; ibid. (Göttingen), p. 88, pl. 37, nº 99 en jaspe rouge; AGDS I (3) (Mūnchen), pl. 250, 2681, 2684 s.; E. Babelon, Collection Pauvert de la Chapelle, Intailles et camées antiques données au département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale. Paris 1899, nicolo 1738; à Aquilée, G. Sena Chiesa, op. cit., 524-553 (toute une série présente la même position du corps et les mêmes gestes des bras que l'initaille de Chalain; voir notamment le nº 537, similaire, mais sans panier); de la même, Gemme di Luni, Rome 1978, 76; voir encore un nicolo du Musée National de Palerme, nº 366.
- 28 Pline, Hist. Nat. 37, 77
- 29 Cf. par exemple les représentations en bronze, dans S. Boucher, Recherches sur les bronzes figurés de Gaule préromaine et romaine, Rome 1976, pl. 58.
- 30 Par exemple à Luni: G. Sena Chiesa, Gemme di Luni, op. cit., 49, avec réf. p. 78
- 31 Intaille identique au nº 28 de Chalain, à Cologne: A. Krug, Antike Gemmen... loc. cit., nº 64 pl. 74 (pâte de verre cf. nicolo); même motif à Vienne: E. Zwierlein-Diehl, opc. cit., l (1979), nº 755 (pâte de verre provenant d'Aquilée); cf. aussi G. Sena Chiesa Gemme di Luni op. cit., 24, p. 62; de la même, cf. Aquilée nº 837 cornaline; en Grande Bretagne, M. Henig, op. cit., 254-256, App. 23 et 35; AGDS III (Kassel), 74.
- 32 Lyon: A. Böhme, Frauenschmuck der römischen Kaiserzeit, dans Antike Welt 9 (3), 1978, p. 9, fig. 12 et 14 (trésor des Lazaristes); Xanten: F. Gelsdorf, Unter dem Schutz der Nemesis, dans Das rheinische Landesmuseum Bonn, 4/1984, p. 60; Bonn, ibid.; autre exemple, sans provenance, conservé à Londres: F.H. Marshall, Catalogue of the Jevellery..., op. cit., nº 2674, p. 308 et pl. LV (on retrouve sur plusieurs de ces parallèles le décor en triangles imbriqués de la boucle de Chalain).
- 33 Sur la distinction entre cochlear et ligula, voir M. Martin, "Essiöffel", dans H.A. Cahn et al., Der spätrömische Silberschatz von Kaiseraugst, Derendingen 1984; également E. Riha et W.B. Stern, Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst, Augst 1982 p. 10. Avec son manche mouluré, le nº 37 de Chalain pose sans doute un problème de typologie; dans cette série, et compte tenu des dimensions de son cuilleron, on ne peut douter cependant qu'il s'agisse d'un cochlear. Dans le Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio, voir les articles cochlear (E. Saglio) et ligula (H. Thédenat).
- 34 Citons une peinture de la maison de Julia Félix, à Pompei, sur laquelle on observe une cuillère métallique posée à côté d'un plat contenant des œufs. Deux vers de Martial (XIV, 121) fournissent de plus une indication explicite sur la fonction des cochlearia: «Sum cocleis habilis, sed nec minus utilis ovis. / Numquid scis potius cur cochleare vocer?» (Je suis faite pour les escargots, mais je ne sers pas moins pour les œufs. Savez-vous pourquoi l'on m'appelle plutôt cuillère à escargots?)
- 35 A Augst (op. cit., p. 11), 6 des 274 exemplaires étudiés, soit 2 %; à Lyon, sur la seule série des cuillères en os (J.-C. Béal, Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon, Lyon 1983), 2 ligulae pour 15 cochlearia.
- 36 Parmi les travaux les plus récents, citons l'inventaire de V. Milojcic, Zu den spätkaiserzeitlichen und merowingischen Silberlöffel, dans Ber. R. G.K. 42, 168, p. 111-148, (dans la même livraison, H. Vetters, Drei Silberlöffel, dans Ber. R.G.K. 54, 1973, p. 203-211).
- 37 Pour l'évolution générale des cuillères en argent, l'ouvrage de D.E. Strong, Greek and Roman Gold and Silver Plate, Londres 1966, est encore précieux (p. 155 s., 177 s., 204-206); mais dans le domaine de la chronologie, c'est certainement la publication des cuillères des fouilles d'Augst (niveaux des trois premiers seicles de notre ère) qui a apporté récemment le plus de nouveauté: E. Riha et W.B. Stern, Die römischen Löffel op. cit. Pour le milieu du IV^{eres} s., on se reportera à la contribution de M. Martin (cf. note 33) à la publication du trésor de Kaiseraugst, et pour la fin de ce siècle, à l'ouvrage récent de C. Johns et T. Potter, The Thetford Treasure, Roman Jewellery and Silver, Londres 1983, p. 37 sqq.
- 37- Pour les découvertes funéraires, outre les cartes de Milojcic (loc. cit.), voir H.W. Böhme, Löffelbeigabe in spätrömischen Gräbern, dans Jb. RGZM 17-1970, p. 172 sqq.; et du même, Germanische Grabfunde... op. cit., p. 130 s.



Fig. 28: Trésor de Manching.

Le premier type de cochlear que l'on rencontre à Chalain est aussi le plus simple : cuilleron circulaire, manche rectiligne et inorné, placé dans le même axe que le cuilleron, et terminé par une extrémité effilée. C'est le modèle le plus ancien puisqu'on le rencontre, en os et en bronze, dès la période Tibère-Claude à Augst (38); la variante représentée à Chalain, de facture massive et munie, à l'intérieur du cuilleron, d'un sillon gravé, semble cependant un peu plus tardive. On la rencontre à Augst dans des contextes datés de la fin du 1er jusqu'au début du IIIeme s. (39), et c'est une forme connue dans l'argenterie du IIeme s.: le trésor de Backworth (Northumberland), qui comporte une cuillère de ce type, était accompagné de monnaies dont la plus récente avait été frappée en 139 (40). Ce modèle est également attesté dans certains trésors d'argenterie du IIIeme s., comme Manching (41) (fig. 28).

Le décor ciselé en feuille d'acanthe au revers du cochlear 32 (fig. 14) est plus inhabituel pour ce type d'objet, mais il renvoie en général à toute une tradition de l'argenterie hellénistique et romaine. Il n'est en effet pas exceptionnel de rencontrer, sur la face convexe de récipients (d'ordinaire lisse) un tel décor végétal rayonnant, plus ou moins fouillé: des simpula du 1er s. av. J.-C., trouvés en Méditerranée orientale, présentent notamment cette particularité (42).

Les huit autres cuillères conservées de Chalain (d'après la description de 1889, le trésor en comportait 10 à l'origine) sont caractérisées par un cuilleron allongé, placé sur un axe légèrement inférieur à celui du manche. Les premiers *cochlearia* à axe surbaissé apparaissent à l'époque flavienne (43), mais il faut, là encore, distinguer selon les variantes. Les numéros 33 à 39 appartiennent à la catégorie des cuillerons piriformes; sur tous ces exemplaires, la partie du manche qui est la plus proche du cuilleron est marquée soit par un méplat, soit par une moulure destinée à favoriser la préhension.

^{38 -} E. Riha et W.B. Stern, *Die römischen Löffel..., op. cit.*, n° 91 et 98 (en os), et n° 121, 123, 126, 127, 133, 135 et 144 (en bronze). Les fouilles de Roanne en ont également livré un exemplaire, dans un niveau claudien (Gl. 17740). La forme est bien sûr ancienne, avec des trouvailles, en Grèce et en Italie, remontant au III[™] s. av. notre ère : voir par exemple le lot de *cochlearia* en argent de la coll. Pomerance (Asie Mineure ?), daté du II[™] s. av. notre ère (A. Oliver, Cat. expo. *Silver for the Gods*, Toledo 1977, n° 54), et les 7 exemplaires du "trêsor de Tivoli», que l'on peut placer dans la première moitié du 1[™] s. av. J.-C. (*ibid.*, n° 70).

^{39 -} E. Riha et B.W. Stern, op. cit., nº 153.

^{40 -} E. Hawkins dans Arch. Journal, 8, 1851, p. 40, fig., ou H.B. Walters, Catalogue of the Silver Plate, Greek, Etruscan and Roman in the British Museum, Londres 1921, nº 187.

^{41 -} W. Krämer, Manching, ein Vindelikisches Oppidum, dans Ausgrabungen in Deutschland, Berlin 1958, p. 200, fig. 22.

^{42 -} Simpulum en bronze de Tel Anafa, en Galilée: Muse 4, 1970, p. 22, fig. 40a; simpulum en argent d'Asie Mineure: A. Oliver, Silver for the Gods, op. cit., nº 75.

^{43 -} E. Riha et B.W. Stern, op. cit.,nº 153

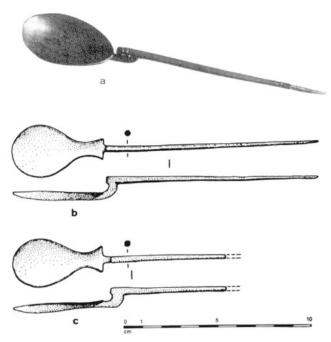


Fig. 29 : a, cuillère de Lectoure (Gers) ; b et c, cuillères du trésor de Ruffieux (Savoie).

La chronologie de ces cuillères repose essentiellement sur la forme et la complexité du raccord réunissant le manche au cuilleron. Il est facile de constater qu'à Chalain, cette partie est toujours très simple; tout au plus peut-on observer que l'extrémité du manche prend la forme d'un ergot (n° 36-39), d'autant plus mouluré que le décor du manche est complexe. On notera l'absence de tout raccord en forme de volute ou ajouré, comme on en rencontre au IV^{eme} s. et postérieurement. Ce type de cochlear est également attesté dans le trésor de Manching (fig. 28), approximativement contemporain de Chalain, et on pourrait en citer d'assez nombreux exemples pour cette époque (44) (fig. 29, a: cuillère de Lectoure).

La cuillère n° 37 se distingue du lot par sa facture beaucoup plus massive (cf. infra, 3.2.3), et elle n'appartenait certainement pas, à l'origine, à la même série. De même, le n° 39 possède un manche de section carrée, terminé par une tête d'oiseau au très long bec; cette variante trouve un parallèle dans le trésor de Notre-Dame-d'Allençon, récemment publié par F. Baratte (45).

L'unique exemplaire à cuilleron en forme de bourse, le n° 40, possède également un raccord au manche extrêmement simple. Bien que le type évolue, lui aussi, aux IV^{eme} et V^{eme} s., cette cuillère appartient aux séries caractéristiques du III^{eme} s. (46), et on la rencontre à ce titre dans plusieurs trésors d'argenterie de cette époque: citons pour la région la toute récente et splendide découverte de Vienne (Isère), et le trésor de Ruffieux (Savoie) (47) (fig. 29. b et c).

Cet ensemble de 10 cuillères frappe par son hétérogénéité: si certaines pièces sont assez proches les unes des autres (n° 33 et n° 34 par exemple), on note qu'il ne contient pas deux exemplaires exactement identiques, comme cela se rencontre fréquemment dans les trésors. Cette variété typologique suggère une lente accumulation d'objets, acquis auprès de fournisseurs successifs au cours d'un certain laps de temps. C'est un aspect très significatif, comme on le verra plus loin, pour l'interprétation générale du trésor de Chalain-d'Uzore.

3-2-2 - Inscriptions

Un examen attentif des cuillères de Chalain a permis de détecter plusieurs marques et graffites, tous inédits. L'observation étant souvent difficile, voire impossible quand il s'agit d'objets fortement oxydés ou concrétionnés, il est probable que d'autres inscriptions pourraient être mises en évidence par un nettoyage, effectué dans un laboratoire spécialisé. Dans l'état actuel du mobilier, la liste des diverses inscriptions relevées sur les cuillères de Chalain s'établit comme suit:

- nº 31: alpha incisé au revers du cuilleron; 3 incisions transversales au départ du manche.
- nº 35 (fig. 30): graffite légèrement tracé à la pointe sèche à l'intérieur du cuilleron, de lecture difficile: sans doute 3 lettres, la première pouvant être un alpha, la seconde une capitale (D, P ou R?), la troisième illisible; 3 incisions transversales au départ du manche rond, et deux semblables au revers de la partie aplatie.
- n° 36 (fig. 30): marque poinçonnée au revers du départ du manche: MER (avec une graphie courante pour le E, en deux barres verticales parallèles).
- nº 37: 4 incisions transversales sur le manche, vers le premier tiers.
- nº 38 : graffite à la pointe sèche, à l'intérieur du cuilleron : PRI.
- nº 39 (fig. 30): marque estampée au revers du manche, à l'aide d'un outil tranchant: M.

^{44 -} F. Baratte, Le trésor d'argenterie gallo-romaine de Notre-Dame-d'Allençon (Maine-et-Loire), Paris 1981, nº 44, p. 73 et pl. XXXIc; dans le Sud de la France, cuillère de Lectoure (Gers) (au Musée de Lectoure, L. 146 mm) (ici fig. 29 a); M. Larrieu-Duller, Le Musée de Lectoure, s.l.n.d., photo p. 24; cuillères similaires dans le «trésor de Saint-Genis», près de Genf en Suisse (illustrées par F. Henkel, Die rōmischen Fingerringe..., op. cit., pl. LXXIX, en haut).

^{45 -} F. Baratte, Le trésor d'argenterie gallo-romaine..., op. cit., nº 43, p. 73 et pl. XXXIb.

^{46 -} A Augst, le plus ancien exemplaire d'une cuillère de ce type provient d'un niveau daté de la deuxième moitié du II^{rme} s. (E. Riha et B.W. Stern, op. cit, n° 255): néanmoins la forme est surtout répandue, sur ce site, au III^{rme} s. de notre ère.

^{47 -} Pour Vienne, cf. l'exemplaire illustré dans Vienne Informations (trimestriel municipal), sept. 1984, p. 1; le trésor de Ruffieux est partagé entre les musées de la Civilisation Gallo-romaine et des Beaux-Arts, à Lyon: les cuillères figurées ici portent les numéros d'inventaire A.1540 et A.1541 au Musée des Beaux-Arts (je remercie la Conservatrice, Mme Rocher-Jauneau, qui m'a autorisé à étudier cet ensemble).



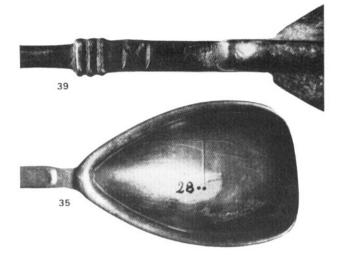


Fig. 30 : Marques et graffites sur les cuillères n^{∞} 36, 39 et 35 de Chalain.

La relative abondance de ces inscriptions frappe au premier abord: 6 cuillères sur 10 en sont pourvues; il faut tempérer cette impression par la modestie des indications relevées, puisqu'il s'agit essentiellement (à 3 exceptions près) de simples traits ou de lettres isolées. Mais examinons d'abord les emplacements: choisis à la fois en fonction des nécessités du graveur (qui retient en général, de la main gauche, l'objet qu'il marque de la main droite) et de la lisibilité, ils sont tout à fait classiques. On n'hésite pas en effet, à partir du Illeme s., à graver à l'intérieur même du cuilleron, malgré les risques d'usure; le départ du manche (comme, souvent le raccord manche/cuilleron) fournit également un support privilégié des marques et graffites.

Il faut sans doute passer rapidement sur les groupes d'incisions: très fréquents sur les cuillères en argent, ces signes énigmatiques correspondent sans doute aux croix que l'on observe très souvent au revers des pièces de vaisselle plus importante. On les interprète comme des marques de comptage, des repères placés par les propriétaires à l'occasion d'inventaires. Peut-être la marques alpha du n° 31 est-elle à classer dans la même catégorie?

On sait aujourd'hui que la technique utilisée pour les graffites fournit de précieuses indications sur leur auteur: en règle générale, toutes les marques poinçonnées émanent des fabficants des objets, non de leurs propriétaires successifs. Les inscriptions poinçonnées (qui sont toujours très soignées) nécessitent en effet un outillage spécialisé, propre à l'artisan du métal, et peu familier au particulier. Celui-ci trouve facilement, en revanche, une pointe sèche avec laquelle il peut marquer la surface polie et brillante, comme s'il écrivait sur une tablette. Les graffites pratiqués à la pointe sèche sont souvent beaucoup plus fragiles que ceux qui sont poinçonnés, et des nettoyages successifs, antiques ou modernes, peuvent notamment les faire disparaître. Aussi les fabricants n'utilisent-ils presque jamais cette technique pour marquer leurs produits (48).

Pour cette raison, l'inscription poinçonnée MER sur la cuillère n° 36 ne saurait constituer une dédicace à Mercure, comme on a pu le penser. A la même catégorie des inscriptions «d'artisan» se rapporte, très probablement, la marque M très soigneusement estampée au revers du manche du n° 39; il est d'ailleurs tentant de rapprocher ces deux exemplaires (mêmes cuillerons, mêmes moulures au départ du manche). Peut-on les attribuer au même artisan, Mer (...) ?

La marque PRI constitue indiscutablement l'abréviation d'un nom de personne, propriétaire de la cuillère à un moment donné. S'agit-il du dernier possesseur, de celui qui a enfoui le trésor sans pouvoir revenir le chercher? Cette indication étant pour l'instant isolée, il est bien sûr impossible de répondre à cette question.

Nous avons gardé pour la fin le graffite de la cuillère n° 35; c'est celui dont la lecture est la plus difficile, et l'interprétation la plus délicate. En effet, la disposition des lettres, l'identification d'un alpha placé à gauche d'une capitale (peut-être un P), la présence éventuelle d'un omega (?) à droite..., tous ces éléments esquissent le dessin d'un chrisme (incomplet, puisqu'il y manque le X). Outre ce problème proprement iconographique, il faut rappeler ici que le graffite, très usé, est de lecture incertaine; le signe placé à droite, notamment, évoque plutôt une griffure accidentelle. Mais sa position, à cet endroit précis, ne laisse pas d'être troublante.

Devant l'importance que revêtirait, dans un trésor du IIIeme s., la présence d'un symbole chrétien, il faut se garder de forcer le document pour le faire entrer dans telle ou telle théorie; on se contentera de soulever ici quelques problèmes. Entre la lettre de 177 relatant le martyre de Sainte-Blandine, dans l'amphithéâtre de Lyon, et le début du IVeme s., on est très mal renseigné sur les progrès du christianisme dans la région. L'essentiel de la documentation paléochrétienne provenant des villes, on a admis que l'expansion chrétienne avait été un phénomène urbain. Il ne faut pas oublier, cependant, que c'est dans la première moitié du IIIeme s. que «le christianisme cesse en réalité d'être une secte religieuse pour devenir, déjà, une religion de multitude» (49) :

^{48 -} Sur cette distinction fondamentale et ses implications dans l'étude de l'argenterie antique, voir les contributions de M. Martin dans H.A. Cahn et al., Der spätrömische Silberschatz..., op. cit., et dans M. Feugere, Le trèsor d'argenterie gallo-romaine de Thil (haute-Garonne), dans Actes de la table-ronde de la Sorbonne «Argenterie romaine et paléobyzantine», 1983, à paraitre.

^{49 -} M. Meslin, Le christianisme dans l'Empire romain, Paris 1970, p. 82.

les campagnes n'ont pu rester absolument hermétiques au processus. Malgré la lacune de nos sources (bien compréhensible en ces temps de persécutions), la présence d'un témoin christianisé, en pays ségusiave, dans la deuxième moitié du IIIeme s., n'est pas totalement invraisemblable. On regrettera d'autant plus la mauvaise conservation de ce graffite.

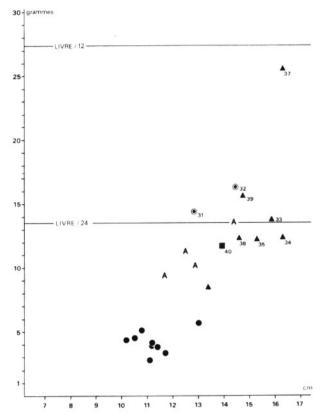


Fig. 31 : Distribution du rapport poids/longueur sur les cuillères d'Augst et de Chalain : points noirs = série légère des cochlearia à cuilleron arrondi d'Augst ; A = série massive des mêmes cochlearia d'Augst ; cercles pointés = cochlearia à cuilleron arrondi de Chalain ; triangles = cochlearia à cuilleron piriforme de Chalain ; carré = cochlear à cuilleron en forme de bourse de Chalain (les numéros accompagnant ces derniers symboles sont ceux du catalogue) (d'après E. Riha et B.W. Stern, modifié et complété).

3-2-3 - Poids

Dans leur étude des cuillères d'Augst, E Riha et B.W. Stern établissent une distinction particulièrement pertinente, à l'intérieur des cochlearia à cuilleron arrondi, entre les exemplaires de facture légère (caractéristiques du 1er s.), et ceux plus massifs (du IIeme s.), dont l'intérieur est souligné par une petite moulure. Sur le graphique de distribution du rapport poids/longueur totale (fig. 31), ces deux groupes sont en effet nettement séparés, sans confusion possible. Les deux cochlearia de ce type de Chalain (cercles pointés sur la fig. 31) sont nettement plus lourds que leurs parallèles d'Augst (où deux des quatre exemplaires pesés sont pourtant aussi en argent).

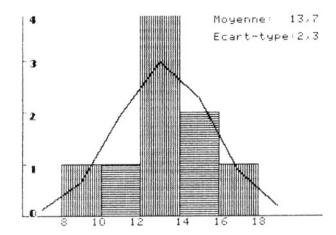


Fig. 32 : Répartition des poids des cuillères de Chalain (à l'exception du n° 37) par rapport à une loi normale (programme statistique et graphique M. Py).

On sait depuis longtemps que les cuillères et la vaisselle en argent sont fabriquées à l'époque romaine selon des divisions de la livre (50). Si on trace sur le graphe de distribution des poids deux lignes horizontales matérialisant le 1/12^{eme} (27,28 grammes) et le 1/24^{eme} (13,64 grammes) de la livre (51), on constate immédiatement que 9 des 10 cuillères de Chalain sont regroupées autour de la valeur correspondant au 1/24^{eme}, la dernière se plaçant juste en dessous du 1/12^{eme}. Cette observation vient corroborer l'analyse typologique qui isolait nettement, on l'a vu, la cuillère n° 37 du reste du lot.

Si on explique par l'usure des objets les poids légèrement inférieurs de certaines cuillères par rapport à la valeur théorique du 1/24eme de la livre, il peut sembler surprenant d'observer des poids qui sont, eux, légèrement supérieurs. En fait, les cuillères étant fabriquées par séries de 12 ou de 24 à partir d'une livre de métal, les poids de 27,28 ou 13,64 grammes n'ont qu'une valeur théorique. Les poids effectifs varient selon les objets, à plus forte raison à l'intérieur d'une série non homogène comme celle de Chalain.

Malgré ce handicap, il était tentant de vérifier si les poids des cuillères de Chalain étaient distribués autour de cette valeur théorique d'une manière aléatoire, ou suivant au contraire une loi normale. Les 9 valeurs disponibles (il fallait bien sûr en extraire le poids de la cuillère n° 37, aberrant dans la série) ont donc fait l'objet d'un test statistique visant à confronter leur répartition à celle d'un échantillon théorique suivant, lui, une loi normale. Le faible nombre d'individus limite bien sûr la portée des résultats (fig. 32), mais il est tout de même frappant de constater que la moyenne de 13,72 correspond, à 0,08 près à la valeur théorique du 1/24eme de la livre. La distribution des valeurs est acceptable dans le cadre d'une loi normale : on peut en déduire que toutes les

^{50 -} Par exemple F. Hultsch, Griechische und römische Metrologie, 2eme éd., 1882, p. 155.

^{51 -} En admettant la valeur théorique de la livre romaine de 327,45 grammes

séries d'origine de ces cuillères étaient fabriquées sur la même base du 1/24 de livre, puisqu'en reprenant les poids de cuillères appartenant à 9 séries différentes, on retrouve la répartition logique qui devait être celle des séries homogènes.

3-2 - LES VASES EN BRONZE

Si on se réfère à la description de 1889, on constate que 9 vases manquent aujourd'hui au trésor: 3 casseroles; «une buire ou aiguière en bronze de 15 cm de hauteur (...), d'un très joli profil et pourvue d'une seule anse ciselée» (cette pièce est décrite comme «la plus artistique de toute la trouvaille»); 2 des 4 plats en bronze, «argentés» (ou plutôt étamés); enfin «3 seaux en bronze de petites dimensions, anse de suspension mobile, hauteur 18 cm». Ces descriptions sont malheureusement trop sommaires pour que les vases manquants puissent être utilisés dans l'étude du trésor.

3-2-1 - Terminologie

Dans la mesure où on ignore la destination exacte de la plupart des récipients, toute appellation pose problème: les termes mêmes de casserole («saucepan» en anglais!), patère de bain, aiguière..., sont traditionnels chez les spécialistes de la vaisselle métallique, mais ils évoquent des usages précis, parfois sans doute erronés, souvent trop limitatifs. Nombreux sont les auteurs qui ont posé un œil critique sur ce vocabulaire, sans parvenir la plupart du temps à une solution satisfaisante (c'est-à-dire autre que conventionnelle, selon nos critères modernes) (52).

En observant le décor des vases profonds, souvent étamés, munis d'un long manche plat horizontal, et que l'on nomme «casseroles», on est frappé par la relative abondance des thyrses, grappes de raisin et autres motifs liés au vin. Le trésor de Chalain nous en offre d'ailleurs deux exemples: grappe stylisée sur le manche n° 41, et frise de feuilles de vigne et grappes (très schématiques) alternant sur la frise du n° 43. C'est également, semble-t-il, au service du vin qu'il faut rapporter les passoires très souvent associées à ces casseroles. Le vin antique, on le sait, était couramment agrémenté d'herbes,

écorces et divers aromates dans lesquels on le faisait macérer. Il fallait donc passer le breuvage avant de le consommer, et on a depuis longtemps remarqué que la diffusion des passoires en bronze, très répandues dans le monde celtique à la fin de La Tène, correspondait à l'exportation massive du vin italien dont les «barbares» faisaient une si grande consommation (53). On ne sera donc pas étonné de trouver dans le trésor de Chalain, associées à nos ustensiles, trois passoires en bronze.

Le service du vin traditionnel comprend également deux autres types de vases, pareillement attestés à Chalain : d'une part le vase fermé, destiné à verser (l'«aiguière malheureusement perdue, cf. supra), et d'autre part le seau à mélange (ici n° 51). C'est encore l'Age du Fer qui nous a livré, dans quelques tombes dont le riche mobilier témoigne toujours d'influences méditerranéennes, les ensembles-types de ces service : citons parmi les plus connues la tombe Y d'Aylesford (Kent), et la tombe B de Gœblingen-Nospelt (Luxembourg) (54).

En ce qui concerne les vases que l'on désigne sous le terme explicite de «patères de bain», c'est l'association de plusieurs de ces récipients, retrouvés attachés, par un grand anneau de bronze, à des strigiles, aryballes et autres ustensiles utilisés au bain, qui a autorisé une telle appellation. Ces vases sont généralement plus bas que les casseroles, et leur forme est adaptée à leur fonction présumée: on s'en servait, pense-t-on, pour s'asperger d'eau.

3-2-2 - Etude typologique

Les deux premières casseroles (n° 41 et n° 42) ont un manche plat terminé par un disque, luimême percé d'un trou rond; ce type est très fréquent en Campanie au 1er s. de notre ère, mais on le rencontre souvent aussi en Gaule; sa fabrication n'est donc vraisemblablement pas limitée à cette période ni à cette région (55).

Le n° 43 se rattache à la «phase 2 du type Godaker, avec décor stylisé sur les flancs», que H. Norling-Christensen date des II^{eme}-III^{eme} s. (56). Cette forme et ce décor trouvent un certain nombre de parallèles: casserole du M.A.N. (estampillée CEL-SINUS. F.), des musées d'Oxford (estampillée NIGELLIO F.) et de Genève; exemplaires de

^{52 -} Pour les noms antiques des vases et leur fonction d'après les textes, on se reportera au livre très complet de W. Hilgers, Lateinische Gefassnamen, Dusseldorf 1969. Cet ouvrage montre bien que la grande variété du vocabulaire latin correspondait à des usages précis; mais toutes les fonctions n'étaient sans doute pas remplies par des vases de formes différentes, au sens où nous l'entendons maintenant. Tout essai de correspondance systématique entre la nomenclature antique et les typologies modernes semble, de toute façon, voué à l'échec.

^{53 -} Sur ces objets, voir R. Christlein, Ein Bronzesiebfragment der Spatlatènezeit vom Zugmantel, dans Saalburg Jb. XXI, 1963/1964, p. 16-19; et en dernier lieu J.-P. Guillaumet, Les passoires de la fin de La Tène en Gaule et dans le monde celtique, dans Gallia 35, 1977, p. 239-248.

^{54 -} L'étude de ces «services» doit beaucoup aux travaux de J. Werner, notamment dans Zur Bronzekanne von Kelheim, Ruckblick und Ausblick, dans Bayerische Vorgeschichtsbl. 43, 1978, p. 1-18.

^{55 -} Comparer avec S. Tassinari, La vaisselle de bronze, romaine et provinciale, au Musée des Antiquités Nationales, Paris 1975, n° 7 (casserole trouvée dans la Saône); M.H.P. den Bœsterd, Description of the Collections in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nijmegen, V, The Bronze Vessels, Nimègue 1956, n° 14 et 15, et p. 7 avec nbr. réf. bibl.).

^{56 -} H. Norling-Christensen, Kasserler med tre huller elle tredelt hul i skaftet, dans Aarboger, (avec résumé en anglais), p. 192.

Nimègue, de Weissenburg, de Trèves et de Lebuy (en Suisse, estampille IANUARIS F) (57). Il s'agit donc vraisemblablement d'une fabrication gauloise, bien caractérisée par son décor, et que de nouvelles découvertes permettront peut-être un jour de localiser avec plus de précision.

La casserole n° 44 est caractérisée par un manche lisse en queue d'aronde, percé d'une ouverture trilobée dont le dessin, selon D. Breščak, n'est pas antérieur au dernier tiers du 1° s. de notre ère (58). Le bassin est ici un peu plus bombé que celui des deux premières casseroles.

Les exemplaires à manche orné sont mieux connus depuis l'étude que leur a consacré S. Tassinari (59); ils appartiennent à une production certainement gauloise, bien localisée dans le Centre-est de la France (principalement pays ségusiave, éduen et séguane). Le type est caractéristique avec sa vasque tronconique, aux flancs légèrement concaves, et son manche trapu. Les motifs relevés sur ces ustensiles montrent cependant une assez grande diversité, même si la plupart se rattachent au culte de Mercure. La chronologie de cette série semble comprise entre la fin du 1er et la fin du IIIeme s. (les exemplaires de Chalain constituent d'ailleurs l'un des assez rares éléments de datation). Dans les environs immédiats de Chalain, on peut citer une autre trouvaille de casseroles à manche orné, celle de Bard (fig. 33) (60): l'une d'elle porte la figuration d'un personnage nu, muni d'un pedum, devant un arbre (Silvain ?); l'autre est ornée des attributs de Mercure (tortue, bourse, caducée et bouc).



Fig. 33 : Casseroles à manche orné de Bard (Loire) ; collections de la Diana à Montbrison.

Les passoires 47 à 49 se rattachent à un type unique, caractérisé par un très long manche plat, muni à mi-longueur de deux «fleurons» latéraux; la vasque a des parois cylindriques et un fond arrondi, et sur toute la surface les perforations (généralement moins de 1 mm de diamètre) dessinent des motifs géométriques. Bien que de telles passoires puissent être utilisées au-dessus de n'importe quel récipient, on connait de nombreux dépôts où elles sont associées à des casseroles de même style (qui manquent, curieusement, à Chalain) (61). Les associations de mobiliers dans ces ensembles permettent d'attribuer de telles passoires, sans grand doute possible, à la période couvrant le milieur du IIeme jusqu'au milieu du IIIeme s. (62).

La patère n° 50 représente le seul vase estampillé de la trouvaille. Inconnues en Campanie (où les noms isolés sont de toutes façons très exceptionnels sur les estampilles), les marques inscrites dans un cartouche en arc de cercle caractérisent les fabrications provinciales. Le bronzier NIGELLIO a signé divers types de casseroles et de patères: voir les exemplaires des Musées de Chalon-sur-Saône et d'Oxford.

La situle de Chalain (n° 51) se rattache à toute une série de récipients semblables, de forme tronconique avec des flancs souvent évasés; beaucoup ont été trouvés en Gaule. Citons les exemplaires de la forêt de Caudebec-les-Elbeuf (Seine-Mar.), de Compiègne (Oise), du dépôt des Mureaux (Yvelines), de Jonchery-sur-Suippe (Marne), de la Saône...; plus au nord ce type est connu en Germanie, tout au long du limes, et jusqu'au Danemark, en Autriche à Carnuntum... etc. (64). De tels seaux peuvent avoir des attaches d'anses inornées, comme à Chalain, ou décorées de masques dionysiaques, comme aux Mureaux; la forme et le profil de ces attaches sont également caractéristiques, et leur inventaire permet de compléter la liste ci-dessus: on en connait à Champlieu et sur plusieurs sites de la forêt de Compiègne (Oise), à Reillaume près d'Avignon (Vaucluse); beaucoup de sites du limes, comme Dambach, Zugmantel, Stockstadt, Saalburg ou Regensburg, ont également livré des attaches séparées (65). Il s'agit très probablement d'une fabrication gauloise de la deuxième moitié du IIeme et du IIIeme s.

- 58 D. Breščak, Roman Bronze Vessels in Slovenia, Ljubljana 1982, p. 16, fig. 1.
- 59 Patères à manche orné, dans Gallia 28, 1970, p. 127 sqq.
- 60 E. Brassart, Découverte d'objets antiques en bronze dans la commune de Bard, dans Bull. Diana VI, 1891/92, p. 358 s., 1 ph. h.-t.; on peut comparer la représentation masculine de la première casserole de Bard à certaines figurations du dieu indigène Bouccus, notamment attesté en Haute-Garonne: G. Fouet dans Gallia 42, 1984, p. 166, fig. 14.

^{57 -} M.A.N.; S. Tassinari, op. cit., n° 15, p. 30 et pl. IV; Musée d'Oxford, Inv. 1932-163, citée par M. den Bœsterd; Musée de Genève, Inv. MF 1165, id.; Nimègue: M.H.P. den Bœsterd, op. cit., n° 28, p. 10 s. et pl. II; Weissenburg: ORL 72, p. 37, n° 84; Trèves, Trierer Zeitschrift VIII, 1933, Steiner, Schwarzerden, p. 116 sqq., fig. 1-3; Lebuy, au Musée de Lausanne, citée par M. den Bœsterd, op. cit. p. 11.

^{61 -} Par exemple le dépôt des Mureaux : L. Cabanau, La vaisselle en bronze gallo-romaine des Mureaux, dans Cent ans d'archéologie aux Mureaux, Les Mureaux 1982, p. 26 et fig. 4; à Augst. T. Tomasevic-Buck, Ein Bronzedepotfund aus Augusta Raurica (Dorfstrasse 1. Kauseraugst, Kt. Aargau), dans Bayerische Vorgeschichtsblätter 49, 1984, p. 180, fig. 5, paires 1/2 et 3/4, en attendant sa publication, mentionnons aussi pour mémoire l'énorme dépôt récemment découvert à Neupotz (près de 1000 récipients en bronze...) qui comporte une vingtaine de paires passoire/casserole de ce type (Musée de Rheinzabern).

^{62 -} Type 161 de H.-J. Eggers, Der römische Import im freien Germanien. Hamburg 1951, qui l'attribue à son horizon C 1. Selon M.H.P. den Bæsterd, op. cit., cette forme aurait un prototype campanien au 1° s.; la forme aurait été copiée ensuite, en Gaule et en Germanie Inférieure. Pour la présence de ce modèle dans des dépôts du milieu du III^{eme} s., cf. J. Werner, Die römischen Bronzegeschirrdepots des 3. Jh. und die mitteldeutsche Skelettgrabergruppe, dans Marburger Studien. Darmstadt 1938, p. 260 sqq.

^{63 -} Cité par S. Tassinari, op. cit., p. 32; Oxford : H. Willers, Neue Untersuchungen über die romische Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien, Hannovre/Leipzig 1907, p. 80, fig. 46 (nº Inv. au Musée d'Oxford : 1932 - 163).

^{64 -} Caudebec: Abbé Cochet, La Seine-Inférieure historique et archéologique, p. 220; La Garenne du Roi, Forêt de Compiègne: S. Tassinari, op. cit., nº 119; dépôt des Mureaux: L. Cabanau, loc. cit., fig. 2 p. 26 (voir aussi Gallia XXI, 1963, p. 357-362); «tombe» (?) de Jonchery: Ashmolean Museum d'Oxford, Inv. 1890.4 (traces d'atraches d'anses comme à Chalani); La Saône: Musée de Chalon-sur-Saône, Inv. 1854 (cité par S. Tassinari, op. cit., p. 54); Lyon: S. Boucher et S. Tassinari, Musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon, Bronzes antiques, l. Inscriptions, statuaire, vaisselle, Lyon 1976, nº 149; Nimégue, cf. M. den Bœsterd, op. cit., p. 47, avec références pour la Germanie; on y ajoutera un seau du Rijksmuseum de Leyde, inv. 582.913-932, haut de 12,4 cm seulement (anse perdue).

^{65 -} Champlieu: S. Tassinari, op. cit., nº 130 et 131; Forêt de Compiègne, Mont Chyprès, Le Boquet Gras et la Garenne du Roi: ibid., nº 132-134; «gare de Reillaume, environs d'Avignon»: ibid., 136; pour les références au limes, cf. M. den Boesterd, op. cit., p. 47; pour Regensburg: H.T. Fischer et S. Rieckhoff-Pauli; Bavaria Antiqua, Munich 1982, fig. 10, 5.

L'identification du n° 52 comme un couvercle, assez incertaine, est basée sur la similitude de forme que présente cet objet avec un autre, mieux caractérisé il est vrai, découvert à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) (66). En revanche, les deux formes ouvertes conservées (compte tenu des descriptions anciennes, il est difficile de dire si les deux récipients perdus se rapprochaient plutôt du bol ou de l'assiette) trouvent de très nombreux parallèles dans les musées et les trouvailles récentes (67); on peut les considérer comme des productions provinciales caractéristiques du IIIeme s.

3-3 - LES MONNAIES

A la suite de divers reclassements et déboires, il n'est malheureusement pas possible de retrouver les monnaies du trésor de Chalain d'Uzore dans le médaillier de la Diana. Lors de l'acquisition du dépôt par la Société en 1890, la note d'information du Bulletin de la Diana (V, n° 8, p. 317) indique d'ailleurs que M. Testenoire-Lafayette, qui a acquis le trésor «en entier», a spontanément offert à la Société de lui céder (...) «une suite de monnaies». Il est donc probable que la série n'est jamais entrée dans son intégralité dans les collections de la Diana : selon l'usage de l'époque, on sélectionnait un exemplaire de chaque empereur pour compléter la collection ou, dans le meilleur des cas, pour «illustrer» la série représentée dans la trouvaille.

On ne dispose donc, pour ces monnaies, que de la liste établie par Philippe Testenoire-Lafayette au moment de la découverte, et publiée en 1889 par M. Thevenet et E. Brassart (68):

«Environ 395 monnaies d'argent à bas titre ou billon contenues dans le vase en cône tronqué (ici n° 52) (...):

Titus (restitution, un seul exemplaire),

Septime-Sévère.

Caracalla,

Elagabale,

Julia Sœmias (un seul exemplaire),

Alexandre Sévère,

Mamée.

Pupien (un seul exemplaire),

Gordien III.

Philippe Père.

Otacilie,

Etruscille.

Hostilien (un seul exemplaire),

Herennius Etruscus,

Trébonien Galle,

Volusien,

Valerien,

Mariniane (deux exemplaires),

Gallien,

Salonine.

Salonin,

plus une pièce de potin gaulois au type de l'animal cornu (...), si commune en Ségusiavie.

Environ 1080 monnaies de bronze enfouies à même le terrain, et sur lesquelles M. Philippe Testenoire-Lafayette a reconnu les têtes suivantes:

Domitien (un seul exemplaire),

Hadrien.

Sabine.

Antonin-le-Pieux.

Faustine mère,

Marc-Aurèle,

Faustine jeune,

Lucius-Verus.

Lucille.

Commode,

Septime-Sévère,

Julia Domna,

Caracalla,

Alexandre Sévère,

Mamée.

Maximin I,

Maxime Cesar,

Gordien III,

Philippe père,

Otacilie.

Dèce (un seul exemplaire).

Sur ces 1080 monnaies, on compte à peine une douzaine de moyens bronzes, tout le reste est en grands bronzes».

4 - LA CHRONOLOGIE

Les indices d'une chronologie approximative, on l'a vu à maintes reprises au cours de l'étude, ne manquent pas pour le trésor de Chalain ; il est clair que la plus grande partie du mobilier date du Illeme s. de notre ère, et que l'enfouissement ne peut être de beaucoup postérieur à cette période. Si c'était le cas, on ne manquerait pas de trouver dans les différentes séries représentées des objets caractéristiques ; bien des nouveaux types apparaissent en effet au IVeme s., que ce soit dans le domaine de la parure (bagues notamment), des cuillères (types à raccord ajouré ou spiralé) ou de la vaisselle de bronze.

68 - Bull. Diana V, 1889, p. 79-81

Rheinzabern).

^{66 -} S. Boucher et S. Tassinari, op. cit., nº 169 p. 136. Un objet identique est cependant connu à Schwarzenacker (Gem-Hommburg/Saar, en Allemagne, conservé au Musée de Saarbrucken): Monogr. RGZM I-2, p. 212.

^{67 -} Tumulus de la Bortombe-Walsbest, au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles; H.-J. Eggers, *Der römische Import..., op. cit.*, type 113; au Rheinisches Landesmuseum de Mayence, inv. R. 5677; au Landesmuseum de Bonn, inv. 19.127; au moins 4 ex. dans le dépôt de Neupotz, au musée de Rheinzabern; coupelles d'Autun, d'Abbeville, du Mont-Berny, de Champlieu ou de Mâcon, au Musée de Metz, inv. 3071; bol trouvé à Metz, au Musée de Rouen, inv. 479; ex. de Sceaux-en-Gâtinais (Loiret), au Musée Historique de l'Orléanais, Orléans, inv. A.6216 (étamé); Le plat correspondant est peut-être un peu moins courant; cf. néanmoins à Sceaux-en-Gâtinais (Musée Historique de l'Orléanais, inv. A.6228 et A.6229); au dépôt de Neupotz (Mus.

Correspondant à une période de troubles, essentiellement politiques et économiques, le IIIeme s. a vu la pratique de l'enfouissement des trésors se multiplier. Chaque région, en particulier dans la moitié septentrionale de la Gaule, connait une série de dépôts que l'on cherche souvent à mettre en rapport avec une incursion «barbare» ou un événement historique précis. Si on s'en tient à une certaine riqueur, cette démarche n'est pas toujours possible; mais la région lyonnaise a livré plusieurs ensembles caractéristiques de cette période, dont certains ont été cités en référence ci-dessus. Dans le domaine de la bijouterie, c'est bien en effet au IIIeme s. qu'il faut attribuer, comme l'avait déjà vu F. Henkel (op. cit., p. 204), le «trésor des Lazaristes» aujourd'hui conservé au Musée de Lyon.

L'analyse des objets eux-mêmes ne permet pas d'aller très loin dans la précision; si le trésor de Chalain présente un faciès assez typique du «plein IIIeme s.», c'est avant tout parce que la plus grande partie des comparaisons disponibles provient de trésors analogues, issus de causes contemporaines ou presque... On doit donc, dans ce cas comme dans d'autres, se fier à la série numismatique, et le seul avis que pourra donner l'archéologue au numismate sera son appréciation de la «conformité» ou «non-conformité» du faciès mobilier à la date suggérée par l'étude des monnaies.

Malheureusement, comme on l'a vu, les monnaies de Chalain ne sont plus disponibles à l'étude, et toute notre information repose sur la liste établie au moment de la découverte par P. Testenoire-Lafayette... Bien que travaillant avec les matériaux et les méthodes de l'époque, le numismate forézien n'était pas un amateur, et ses identifications, si elles ne remplacent pas un examen moderne, peuvent être considérées avec une relative confiance (69). Nous n'insisterons pas ici sur la composition du trésor monétaire, laissant ce soin aux numismates (70). Du point de vue qui nous intéresse, les monnaies les plus récentes identifiées par P. Testenoire-Lafayette sont:

- parmi les deniers et antoniniani d'argent :
 - Volusien (251-253)
 - Valerien (253-260)
 - Mariniane (2 ex.), sa femme
 - Gallien (253-268)
 - Salonine, sa femme
 - Salonin (259-268)
- parmi les sesterces et dupondii :
 - Philippe père (244-249)
 - Otacilie, sa femme
 - Dèce (1 seul ex.) (249-251)

Même en admettant quelques erreurs de lecture, toujours possibles, l'absence de tout monnayage de Postume ou de Tetricus nous amène inévitablement à placer l'enfouissement de ce trésor en 259 ou très peu après. Les années 259-260 correspondent effectivement à une pénétration de troupes germaniques en Gaule, consécutive au départ des troupes romaines du limes devant le soulèvement d'Ingenuus. Les Alamans, après avoir forcé la frontière en Rhétie et en Suisse, pénètrent en Bourgogne d'où ils gagnent tout le sud-est de la Gaule. Grâce à une mise au point récente sur les trésors monétaires de 259-260 (71), on peut se faire une idée assez exacte de la zone concernée par la vague d'invasion (fig. 34): il s'agit principalement des plaines de l'Allier et de la Loire, de la vallée du Rhône jusqu'à l'Isère, et bien sûr de la Savoie, de la vallée de la Saône et de la Bourgogne; le littoral méditerranéen reste pour l'instant assez pauvre en trouvailles de cette époque, sans que l'on puisse dire pour l'instant si cette répartition traduit une réalité historique. Des troupes parvinrent, la même année, jusqu'en Espagne et en Afrique (72).

Aucun des mobiliers associés à la série numismatique n'étant en contradiction avec cette date, on admettra que le trésor de Chalain-d'Uzore a bien été enfoui en 259 ou en 260 de notre ère.

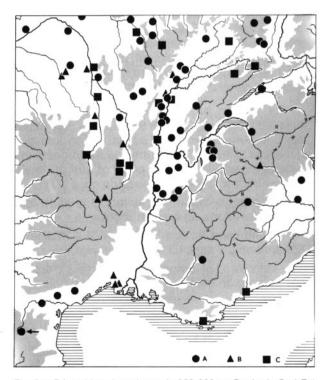


Fig. 34 : Répartition des trésors de 259-260 en Gaule du Sud-Est (d'ap. M. Py et al.) : A \equiv trésors se terminant à Valérien I, Gallien et Salonine, avant 260 ; B \equiv trésors comportant des monnaies de Valérien II ; C \equiv trésors comportant des monnaies de Salonin.

^{69 -} Voir sa «Numismatique forézienne» publiée dans le Forez monumental, de F. Thiollier, en 1889.

^{70 -} Liste des travaux qui se sont intéressés aux monnaies de Chalain d'Uzore dans B. Rémy. Dépôts monétaires antiques du département de la Loire, dans Colloques de Balbigny, Roanne et Saint-Etienne, Archéologie générale, 1977-1978, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Etienne 1981, p. 160 s.

^{71 -} M. Py, J. Hiernard et J.-C. Richard, Le trésor de Nages-et-Solorgues (Gard), dans Trésors monétaires V, 1983, p. 117-123.

^{72 -} C. Jullian, Histoire de la Gaule, Paris 1908-1926, tome IV, p. 539-592; J.-J. Hatt, Histoire de la Gaule romaine, Paris 1959, p. 221; E. Demougeot, La formation de l'Europe et les invasions barbares, des origines germaniques à l'avènement de Dioclétien, Paris 1969, p. 463-534.

5 - CONCLUSIONS

Par la richesse et le nombre des informations qu'elle nous fournit, la trouvaille de Chalain-d'Uzore représente une contribution particulièrement importante à notre connaissance de l'époque romaine tardive en pays ségusiave. Son intérêt peut se mesurer à trois niveaux, archéologique (au sens technique du terme), historique, sociologique.

Pour l'archéologue qui s'intéresse à la bijouterie ou à la vaisselle métallique, c'est bien sûr une aubaine, non seulement par l'abondance des objets et des types, mais par leur présence connexe dans un ensemble parfaitement daté. Cet apport chronologique à l'étude d'un mobilier vient compléter les informations fournies par d'autres dépôts comparables du IIIeme s. Le trésor des Lazaristes, à Lyon (monnaies et bijoux d'or) est malheureusement mal daté, les monnaies n'ayant jamais pu être examinées (73). Mais on connait à Augst, par exemple, deux dépôts datés par les monnaies: l'un comprend des bijoux, des vases en bronze et des outils, et a pu être daté de 260 (74); l'autre a livré 35 vases en bronze. une cuillère, 3 statuettes, et seulement 10 sesterces qui suggèrent plutôt un enfouissement en 253-254 (75). De nombreux trésors associant des vases en bronze ou des bijoux à une abondante série monétaire peuvent être signalés pour cette période (76), mais on notera que peu d'entre eux sont aussi complets que celui de Chalain (cf. infra). L'insécurité générale qui règne à cette époque nous vaut donc une série d'ensembles qui sont, pour l'archéologue, autant de jalons lui permettant de mieux connaitre l'évolution de tel ou tel mobilier.

Sur le plan de l'histoire locale, le trésor de Chalain-d'Uzore est l'un des témoins les plus explicites des dommages subis par la région lors des troubles de 259-260. Trois autres dépôts monétaires du département de la Loire peuvent être attribués avec certitude à la même période de crise (77):

- Boisset-les-Montrond : au moins 1500 deniers et antoniniani dans un vase en bronze ;
- Montbrison II: une bague en or à intaille et 1328 antoniniani dans un vase en bronze;
- Villerest: 134 antoniniani et deniers d'argent dans un vase en terre.

A cette liste, il faut peut-être ajouter le trésor de Montbrison I, mal connu, qui contenait au moins une monnaie d'Otacilie et une de Trajan Dèce. Le dépôt de vases en bronze de Saint-Sixte, également conservé dans les collections de la Diana, à Montbrison, n'était pas accompagné de monnaies; il n'est donc pas daté avec une aussi grande précision que les précédents. Il comprenait exclusivement 15 vases contenus dans un grand chaudron en bronze. On retrouve dans ce dépôt plusieurs types des vases de Chalain, avec en outre un plat ovale qui se rencontre assez fréquemment au début du IVeme siècle. Il s'agit néanmoins d'une forme connue au milieu du IIIeme s., par exemple dans le deuxième trésor d'Augst, et rien ne s'oppose à ce que le trésor de Saint-Sixte soit à placer, lui aussi, dans les années 259-260 (78).

Si trois (ou cing) de ces trésors se trouvent concentrés dans la région de Montbrison, il ne faut pas oublier que toutes les découvertes sont anciennes et que cette région a été couverte, surtout dans le dernier tiers du XIXeme siècle, par l'activité archéologique des nombreux chercheurs de la Diana. Il est par exemple surprenant, comme on l'a plusieurs fois remarqué, de ne trouver aucun trésor de cette époque à Feurs (79): on admet en effet généralement que les voies de communication ont été plus durement touchées que les campagnes reculées, et Feurs constitue bien le nœud routier de toute la plaine du Forez depuis l'Age du Fer. Il n'y a là, probablement, qu'une exception illusoire, due aux conditions particulières de la recherche dans cette région depuis un siècle, et que des découvertes ultérieures pourront bientôt rectifier. Il demeure, dans l'état actuel de notre documentation, que les pillages de 259-260 semblent avoir compté parmi les plus durs que la région ait eu à subir au cours du IIIeme s., pourtant fertile en crises de toutes sortes. Cette observation peut-elle trouver une confirmation dans les fouilles d'habitats de la région ? Si l'observation ne semble jamais avoir été fournie qu'à titre d'hypothèse, notons qu'il s'agit là d'un terrain bien délicat pour les archéologues, tant qu'on ne dispose pas, comme à Chalain notamment, des assurances fournies par une série monétaire riche de plusieurs centaines d'exemplaires (80).

^{73 -} A. Comarmond, Description de l'écrin d'une dame romaine trouvé à Lyon en 1841, Lyon 1844; A. Steyert, Nouvelle Histoire de Lyon, I, Antiquité, Lyon 1895, p. 431.

^{74 -} T. Tomasevic-Buck, Depot-Fund in Augusta Raurica, Insula 42, dans Bayerische Vorgeschichtsblatter 45, 1980, p. 91-117 (étude des monnaies complétée par H. Cahn dans Bayer. Vorgesch. 48, 1983, p. 194 et pl. 16).

^{75 -} T. Tomasevic-Buck, Ein Bronzedepotfund aus Augusta Raurica..., loc. cit note 61, p. 160,

^{76 -} Leur inventaire reste à établir, les découvertes se multipliant ces dernières années; voir par exemple le trèsor de Saint-Boil (Saône-et-Loire), qui regroupe 522 monnaies et 14 bijoux d'or et d'argent, mais dont l'enfouissement est un peu plus tardif que celui de Chalain : Chronique archéologique, dans Mém. Soc. Hist. Arch. Chalon-s-Saône, XLIX, 1980, p. 36-38, et fig. 10.

^{77 -} Sur ces trésors, voir en dernier lieu B. Rémy, Dépôts monétaires..., loc. cit.

^{78 -} Cf. la note de V. Durand dans Bull. Soc. Nat. Antiquaires de France. 1884, p. 197-204; plats ovales d'Augst, trésor de 253-254; T. Tomasevic-Buck, Ein Bronzedepotfund..., loc. cit., p 171 et fig. 2. Sur les plats ovales en général, voir la monographie de A. Radnoti. Eine ovale Bronzeplatte aus Regensburg, dans Bayerische Vorgeschichtsblatter 30, 1965, p. 188-244.

^{79 -} B. Rémy, *loc. cit.* p. 170; voir aussi R. Périchon, *Feurs. Forum Segusiavorum*, Saint-Etienne 1971, p. 42 (cet auteur attribue l'enfouissement du trésor de Chalain-d'Uzore -à tort, selon moi- à l'année 268).

^{80 -} Cf. les observations de H. Delporte, Etat de la recherche archéologique en Forez, dans Mélanges A. Bruhl, R.A.E. XXIV. 1973, p. 408; on ne se reportera qu'avec la plus grande prudence aux pages de J.-P. Vallat sur cette période (La Cité des Ségusiaves à l'époque romaine (1^{er} s. av, J.-C. au IV^{eres} s. ap. J.-C.), dans S. Walker (dir.), Recherches récentes en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région, Oxford 1981, p. 239 sqq).

C'est enfin au niveau économique et sociologique que la trouvaille de Chalain prend toute sa valeur. Elle représente en effet, selon toute vraisemblance. l'ensemble des richesses mobilières d'un propriétaire, ou d'une famille plutôt, en 260 de notre ère. Tout porte à croire que les trésors constitués exclusivement de monnaies, de bijoux ou de vases métalliques, ne constituent qu'une partie des biens cachés par leurs possesseurs au moment du danger. Les trois catégories devaient en fait fournir le support privilégié et assez stéréotypé de la richesse mobilière à l'époque: la vaisselle est également fonctionnelle, la bijouterie est à la fois parure et signe de réussite sociale, le numéraire matérialise l'aisance que procurent les surplus dans la production agricole. Ainsi ce trésor est un condensé éloquent du système économique prévalant à l'époque dans les domaines ruraux.

Si la trouvaille est, archéologiquement parlant, inhabituelle, il ne faudrait pas en déduire que la quantité de biens qu'elle représente était exceptionnelle à l'époque. Bien au contraire, on peut être frappé par le caractère fruste de la plupart des bijoux, et la présence même de monnaies de bronze dans le trésor donne l'échelle de cette richesse. Pas

de vaisselle d'argent à part les cuillères, acquises une par une comme on l'a vu; peu de bijoux d'or, surtout de l'argent, et parfois fourré; pas d'œuvre d'art. Il s'agit bien, en fait, d'une famille qui sort à peine du besoin pour se constituer, depuis quelques dizaines d'années seulement, un petit magot.

Document éloquent, le trésor de Chalain se devait donc de reprendre la place qu'il mérite dans le patrimoine archéologique régional; non pas tant, on l'a vu, par son aspect spectaculaire. A part quelques intailles, celui-ci ne résiste guère à un examen critique. Pris individuellement, les objets qui constituent le trésor sont certes intéressants, mais pas exceptionnels; c'est bien leur regroupement qui donne au dépôt toute sa valeur d'instantané économique. Paradoxalement, cette découverte nous fournit un éclairage particulièrement vif, quoique ponctuel, sur une période dont on sait peu de choses par ailleurs. En réintroduisant dans notre connaissance de l'histoire locale un certain nombre de données et de problèmes, cette étude espère aussi attirer l'attention des chercheurs régionaux sur les lacunes qu'elle dévoile.

Montagnac, 11/12/84

Table de correspondances :

Objet	Cat.	Inv.	Inv.	Objet	Cat.
Bracelet	1	890.10.16	890.10.43	Boucle d'oreille	29
>>	2	890.10.19	890.10.15	Anneaux	30
>>	3	890.10.20	890.10.26	Cochlear	31
30	4	890.10.17	890.10.25	>>	32
»	5	890.10.18	890.10.30	>>	33
>>	6	890.10.21	890.10.33	»	34
39	7	890.10.22	890.10.28	>>	35
>>	8	890.10.23	890.10.29	33	36
>>	9	890.10.24	890.10.31	>>	37
Collier	10	890.10.41	890.10.27	»	38
»	11	890.10.42	890.10.32	>>	39
Bague	12	?	890.10.34	»	40
»	13	?	890.10.46	Casserole	41
39	14	?	890.10.48	>>	42
39	15	?	890.10.50	>>	43
>>	16	?	890.10.47	>>	44
»	17	?	890.10.53	"	45
>>	18	?	890.10.51	>>	46
33	19	?	890.10.52	Passoire	47
»	20	890.10.03	890.10.44	30	48
>>	21	890.10.07	890.10.45	>>	49
>>	22	890.10.39	890.10.49	Patère	50
>>	23	890.10.40	890.10.54	Seau	51
33	24	890.10.35	890.10.55	Couvercle	52
20	25	890.10.36	890.10.56	Plat	53
>>	26	890.10.04	890.10.57	Bol	54
>>	27	?	ACC-01-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-		
» »	28	?			
	,				

Inv.	Objet	Cat.
890.10.1	Bague	12
890.10.2	»	13
890.10.3	»	20
890.10.4	»	26
890.10.5	20	14
890.10.6	»	15
890.10.7	20	16
890.10.8	»	17
890.10.9	>>	18
890.10.10	>>	19
890.10.11	39	27
890.10.12	»	28
890.10.13	?	
890.10.14	?	
890.10.15	Anneaux	30
890.10.16	Bracelet	1
890.10.17	>>	4
890.10.18	>>	5
890.10.19	· >>	2
890.10.20	>>	3
890.10.21	>>	6
890.10.22	>>	7
890.10.23	>>	8
890.10.24	>>	9
890.10.25	Cochlear	32
890.10.26	33	31
890.10.27	33	38
890.10.28	>>	35
890.10.29	>>	36
890.10.30	22	33

Objet	Cat.	Inv.	
Cochlear	37	890.10.31	
33	39	890.10.32	
20	34	890.10.33	
>>	40	890.10.34	
Bague	24	890.10.35	
»	25	890.10.36	
33	21	890.10.37	
?		890.10.38	
Bague	22	890.10.39	
»	23	890.10.40	
Collier	10	890.10.41	
33	11	890.10.42	
Boucle or.	29	890.10.43	
Passoire	48	890.10.44	
Passoire	49	890.10.45	
Casserole	41	890.10.46	
33	44	890.10.47	
20	42	890.10.48	
Patére	50	890.10.49	
Casserole	43	890.10.50	
>>	46	890.10.51	
Passoire	47	890.10.52	
Casserole	45	890.10.53	
Seau	51	890.10.54	
Couvercle (?)	52	890.10.55	
Plat	53	890.10.56	
Bol	54	890.10.57	

Origine des illustrations:

Tous les dessins sont de l'auteur; les photographies sont de P. Foliot et G. Réveillac (C.N.R.S., Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence), à l'exception de la partie inférieure de la fig. 12, de la fig. 27, de la partie supérieure des figures 7, 8 et 29 (M.F.) et de la fig. 28 (Deutsches Archaologisches Institut, Forschungstelle Manching), que je reproduis avec l'aimable autorisation du Dr. F. Schubert. La fig. 32 a été fournie par M. Py.

On trouvera ci-dessous les numéros d'inventaires des photographies au Centre Camille Jullian, afin que les personnes intéressées puissent s'adresser à cet organisme pour se procurer des tirages: fig. 2: 135 587; fig. 3: -591; fig. 6 -661; fig. 7 (bas): -668; fig. 8 (bas): -667; fig. 10 (de haut en bas et de g. à dr.): -642, -654, -650, -655, -645, -651 et -646; fig. 11: -634, -635, -632, -631, -633, -629 et -630; fig. 12: -665; fig. 11: -637; fig. 16 (de haut en bas et de g. à dr.): -651, -545 et -544; fig. 17: -562, -546 et -547; fig. 18: -558, -556 et -555; fig. 19: -564, -550 et -548; fig. 20: -560 et -570, -559 et -551; fig. 21: -565, -566 et -567; fig. 22: -557, -568 et -569; fig. 23: -563, -554, -553 et -552; fig. 24: -580 et -571; fig. 25: -581; fig. 26: -578 et -577; fig. 30: -640, -639 et -664; fig. 33: -541 et -542.